

Elaboration du Projet de Territoire

Vinay : 7 juin 2018

NEW DEAL

SAS au capital de 200 000 euros
4, place Vaucanson ■ 38000 Grenoble

Contact Didier Locatelli
06 12 45 60 62
didier.locatelli@new-deal.fr





- *La vision des élus communautaires*
- *Les attentes de la population (1^{ères} analyses)*
- *Quelques données complémentaires sur le territoire*



La vision des élus communautaires



1-Le rapport à l'intercommunalité



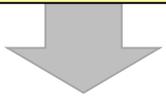
Le rapport à l'intercommunalité

- Pour une grande majorité des Maires, **l'intercommunalité est une évidence**
- Cependant, **deux visions différentes** de l'intercommunalité sont présentes
- La majorité exprime la **volonté de ne pas dévitaliser les communes** avec un **équilibre difficile à trouver**
- L'élargissement du périmètre **bouleverse l'équilibre initial** entre communes et EPCI
- Les élus sont sceptiques sur la capacité de l'intercommunalité à **réaliser des économies d'échelle et à gérer la proximité**



1-Le rapport à l'intercommunalité

Pour une grande majorité des Maires, **l'intercommunalité est une évidence**



- Le caractère rural du territoire avec notamment **un nombre très important de petites communes** rend **l'intercommunalité incontournable** : Il existe **un certain nombre de compétences** que l'on ne peut plus gérer à **l'échelle communale**
- **La gestion publique est de plus en plus complexe** et réclame de plus en plus de compétences et de technicité et une **ingénierie** qu'il est difficile de réunir au niveau de chaque commune
- La raréfaction de la ressource limite l'action à l'échelle intercommunale et suppose de **mutualiser les moyens à l'échelle du territoire**



1-Le rapport à l'intercommunalité

Pour une grande majorité des Maires, **l'intercommunalité est une évidence**

Cependant, **deux visions différentes** de l'intercommunalité sont présentes



- Pour beaucoup, **l'intercommunalité est une strate distincte de la strate communale**, un partenaire (voire un financeur) comme peut l'être le Département ou la Région.
- Pour d'autres, **l'intercommunalité est le prolongement et la démultiplication des communes** mais constitue la même strate territoriale avec un partage des rôles selon la nature des compétences.
- De manière plus marginale, certains considèrent qu'il est nécessaire de **raisonner dans une logique de « bloc communal »** en articulant pour chacune des compétences l'action de la commune et l'action de l'EPCI ; l'EPCI pouvant notamment s'appuyer sur les communes pour réaliser certaines tâches qui lui sont confiées dans une logique **d'articulation entre le « central » et le « local » et de fonctionnement en réseau.**
- Ces différences visions déterminent fortement le positionnement des élus sur la question de la **répartition des compétences.**



1-Le rapport à l'intercommunalité

Pour une grande majorité des Maires, **l'intercommunalité est une évidence**

Cependant, **deux visions différentes** de l'intercommunalité sont présentes

La majorité exprime la **volonté de ne pas dévitaliser les communes** avec un **équilibre difficile à trouver**



- La grande majorité des élus demeure **attachée à l'échelon communal** et souhaite **ne pas voir les communes complètement dévitalisées** au profit de l'intercommunalité même si beaucoup considèrent que **d'ici une dizaine d'années, le paysage communal aura fortement évolué.**
- **La commune** est jugée irremplaçable :
 - Pour des services qui réclament de la **proximité et de la réactivité**
 - Pour le développement du **lien social** : dans cette perspective **l'école et les services associés à l'école** constituent le premier métier de la commune
 - Pour le lien avec les associations et **l'interface avec le citoyen.**
- **L'intercommunalité** est jugée plus pertinente en premier lieu pour le **développement économique** et plus largement pour **l'équipement et l'aménagement du territoire.**
- L'intercommunalité a également un rôle essentiel en matière de **solidarité envers les habitants et envers les communes.**
- Enfin, pour certains, l'intercommunalité peut aussi être un **centre de ressources pour les communes** compte tenu de la faiblesse de l'ingénierie présente dans la plupart des communes.



1-Le rapport à l'intercommunalité

Pour une grande majorité des Maires, **l'intercommunalité est une évidence**

Cependant, **deux visions différentes** de l'intercommunalité sont présentes

La majorité exprime la **volonté de ne pas dévitaliser les communes** avec un **équilibre difficile à trouver**



- Beaucoup considèrent que **la commune devrait dans l'idéal conserver au minimum :**
 - **L'école**
 - **La voirie**
 - L'eau et l'assainissement
 - L'urbanisme.
- **Concernant l'eau et l'assainissement, le point de vue est loin cependant d'être unanime.** Les communes de l'ancienne 3C2V considèrent que la gestion intercommunale de l'eau et de l'assainissement a été très bénéfique pour leur commune notamment en termes d'investissement.
- **Idem pour l'urbanisme :** de nombreuses communes considèrent que **l'élaboration d'un PLU I apporterait de la cohérence dans l'aménagement du territoire communautaire** et permettrait aux Maires de **mieux résister aux pressions locales** et créerait de **l'équité entre les habitants.**



1-Le rapport à l'intercommunalité

Pour une grande majorité des Maires, **l'intercommunalité est une évidence**

Cependant, **deux visions différentes** de l'intercommunalité sont présentes

La majorité exprime la **volonté de ne pas dévitaliser les communes** avec un **équilibre difficile à trouver**



- Beaucoup d'élus insistent sur le fait qu'il ne faut pas « désespérer » les communes. La **question de la répartition des compétences n'est pas épuisée** et il est encore nécessaire d'apporter de la cohérence. Sont notamment évoquées :
 - La question des centres de loisirs sans hébergement et plus largement de la **politique en faveur de la jeunesse** : cela n'a pas de sens de confier la politique en faveur de la petite enfance et de l'enfance à l'interco et la politique en faveur de la jeunesse aux communes.
 - Beaucoup considèrent qu'il s'agit d'un **bloc entier qui doit être confié à l'intercommunalité**.
 - D'autres moins nombreux considèrent également qu'il s'agit d'un tout mais qu'il doit être confié aux communes en **lien avec la compétence scolaire**. Certains élus s'interrogent sur la capacité de l'interco à gérer la compétence petite enfance dans un périmètre communautaire élargi.
 - **La compétence culture** (médiathèque, écoles de musique...) fait également débat avec certains élus favorables à une gestion intercommunale dans un souci d'équité d'accès des habitants et d'autres qui considèrent qu'il s'agit d'une compétence communale.



**Ce qui relève strictement
d'une compétence
communale**

Scolaire et périscolaire

Le développement
du lien social

La voirie

Interface avec le citoyen
sur l'ensemble
des services du bloc
communal

Ce qui reste en débat

La petite enfance,
l'enfance et la jeunesse

Culture/écoles
de musique/médiathèque

La planification

**Ce qui relève strictement
d'une compétence
intercommunale**

Grands services
et réseaux
(déchets/eau/assainissem
ent)

Le développement
économique

Environnement/risques

La solidarité territoriale
et humaine

Services mutualisés à
destination des communes



1-Le rapport à l'intercommunalité

Pour une grande majorité des Maires, **l'intercommunalité est une évidence**

Cependant, **deux visions différentes** de l'intercommunalité sont présentes

La majorité exprime la **volonté de ne pas dévitaliser les communes** avec un **équilibre difficile à trouver**

L'élargissement du périmètre **bouleverse l'équilibre initial** entre communes et EPCI



- **L'équilibre entre communes et EPCI n'est pas le même dans le contexte d'un EPCI de 15/20 communes et dans le contexte d'un EPCI composé de 47 communes :**
 - Beaucoup d'élus considèrent que, entre la petite échelle (la commune) et la grande échelle (l'EPCI) il existe depuis l'élargissement du périmètre communautaire, un écart trop important.
 - **Compte tenu des dimensions du territoire, il sera peut-être nécessaire de raisonner par «secteur», par « bassins »** sans que ces bassins s'appuient cependant sur les périmètres des anciens EPCI. Certains évoquent l'opportunité de créer des **«comités de territoire»**
- **Pour beaucoup, l'extension du périmètre intercommunal pose nécessairement la question du regroupement des communes** d'autant que de nombreuses communes sont touchées par la baisse des dotations et que la volonté de l'Etat de réduire le nombre de communes est évidente. La piste de la **mutualisation horizontales entre communes est privilégiée par les élus** par rapport à la piste de la constitution de communes nouvelles.



1-Le rapport à l'intercommunalité

Pour une grande majorité des Maires, **l'intercommunalité est une évidence**

Cependant, **deux visions différentes** de l'intercommunalité sont présentes

La majorité exprime la **volonté de ne pas dévitaliser les communes** avec un **équilibre difficile à trouver**

L'élargissement du périmètre **bouleverse l'équilibre initial** entre communes et EPCI

Des élus sceptiques sur la capacité de l'interco à **réaliser des économies d'échelle et à gérer la proximité**



- La grande majorité des élus considère que, contrairement aux communes, **l'intercommunalité éprouve une véritable difficulté à gérer efficacement les compétences et les services qui réclament de la proximité**. Cette difficulté est encore renforcée par **l'élargissement du territoire**.
- De la même manière, la majorité des élus considère que **l'intercommunalité ne permet pas de générer des économies d'échelle** du fait notamment d'un **ajustement quasi systématique du niveau de service sur le niveau de service le plus élevé et d'un effet taille qui oblige à renforcer les fonctions d'encadrement**. Beaucoup d'élus ont le sentiment que depuis sa création, la Communauté a fortement augmenté ses effectifs alors qu'ils s'attendaient plutôt à une stabilisation après la réunion des 3 administrations et des services du syndicat des déchets.
- La prise de compétence « eau et assainissement » est pour beaucoup le symbole de cette difficulté de l'intercommunalité à gérer de manière aussi économe que les communes avec une augmentation forte des tarifs attendue. L'articulation de l'action de l'intercommunalité avec les agents des communes qui ont une connaissance plus fine du territoire paraît indispensable.



Le fonctionnement de l'intercommunalité

- L'opportunité de fusion des 3 EPCI n'est **quasiment jamais remise en cause**
- La mise en place est cependant jugée difficile du fait **des différences entre les 3 EPCI fusionnés**
- L'élargissement du périmètre a **modifié un certain nombre d'équilibres**
- **La question de la gouvernance est un enjeu majeur** pour la réussite de l'intercommunalité élargie
- La baisse des moyens **implique un changement des pratiques**



2-Le fonctionnement de l'intercommunalité

L'opportunité de fusion des 3 EPCI n'est **quasiment jamais remise en cause**

- **L'élargissement du périmètre est majoritairement perçu comme une bonne chose.** Le territoire est désormais à la bonne échelle pour mettre en œuvre des **politiques d'aménagement et de développement efficaces**. La plupart des enjeux se situent à l'échelle de 3 EPCI réunis et le travail en commun via le syndicat mixte du Pays n'était plus suffisant.
- Beaucoup considèrent que **le morcellement du territoire** (et les querelles de personnes) **a constitué un frein** à la mise en place de politiques publiques efficaces **et a généré des concurrences stériles** qui ont nuit au développement du territoire. La réunion des 3 EPCI permet d'obtenir **une échelle d'action pertinente pour envisager une stratégie de développement global du territoire.**
- La réunion des EPCI permet aussi de **renforcer l'autorité politique du territoire**, de le rendre plus lisible, plus visible et plus fort dans ses relations avec les autres territoires.
- Certains élus considèrent cependant que **l'élargissement du territoire n'est pas nécessairement achevé** et que les territoires du **Vercors et du Royans** ont vocation à rejoindre l'EPCI. Certains élus, aux marges du territoire, reconnaissent qu'ils auraient pu faire le choix d'un autre EPCI.
- .../...



2-Le fonctionnement de l'intercommunalité

L'opportunité de fusion des 3 EPCI n'est **quasiment jamais remise en cause**

- .../...
- Comme dans tout territoire, il existe cependant **des effets frontières** à prendre en compte par le **développement de partenariats** avec les territoires voisins :
 - Compte tenu de la taille du territoire et de la difficulté de la ville-centre à polariser l'ensemble du territoire, **certaines communes aux franges du territoire sont intégrées à des bassins de vie polarisés par des communes importantes situées à l'extérieur du périmètre communautaire** (Tullins, Romans...).
 - Les élus considèrent cependant que, quel que soit le découpage du territoire, il existera toujours des effets frontières et des communes situées en bordure du territoire. L'enjeu, compte tenu des pratiques des habitants, est de **développer des partenariats** et de **conventionner avec les EPCI voisins pour garantir l'accès à des équipements et des services situés hors du périmètre communautaire** à des conditions équivalentes à celles de l'accès aux équipements communautaires.



2-Le fonctionnement de l'intercommunalité

L'opportunité de fusion des 3 EPCI n'est **quasiment jamais remise en cause**

La mise en place est cependant jugée difficile du fait **des différences entre les 3 EPCI fusionnés**

- La mise en place de la nouvelle intercommunalité est jugée difficile du fait notamment de la **fusion de 3 EPCI dont la nature et la vocation étaient très différentes** ; avec des intercommunalités de « développement » et des intercommunalités de « solidarité ». Il est donc logique que les perceptions a priori des priorités de l'action intercommunale et même de la répartition des compétences soient différentes selon les élus en fonction de leur EPCI d'origine.
- **Les élus pointent cependant la nécessité de dépasser le plus rapidement possible ce « biais » initial en définissant un nouveau projet partagé.** Il n'est pas possible d'écrire une nouvelle page intercommunale dans un territoire élargi en se référant en permanence aux pratiques et aux priorités des EPCI fondateurs.



2-Le fonctionnement de l'intercommunalité

L'opportunité de fusion des 3 EPCI n'est **quasiment jamais remise en cause**

La mise en place est cependant jugée difficile du fait **des différences entre les 3 EPCI fusionnés**

L'élargissement du périmètre a **modifié un certain nombre d'équilibres** dans le fonctionnement



- L'élargissement du périmètre change **l'équilibre initial entre communes et intercommunalité** particulièrement pour les **petites communes qui peinent à trouver leur place** dans le nouvel ensemble.
 - Le changement d'échelle a **marginalisé les petites communes**. Le rapport entre une petite voire très petite commune et une intercommunalité de 47 communes et 43 853 habitants est désormais disproportionné
 - **La prise de parole**, dans une intercommunalité élargie, devient plus difficile
 - Les petites communes qui ne disposent que d'un seul délégué **ont du mal à mobiliser leurs adjoints et conseillers municipaux** pour participer aux commissions. **Une distance se crée** entre les communes et l'EPCI. Beaucoup d'élus notent un **démobilisation des conseillers communaux non conseillers communautaires** et une perte d'intérêt vis à vis de l'intercommunalité.
 - Bien que l'on reconnaisse au Président la volonté de faire entendre la voix de chaque commune, **l'attention est davantage focalisée sur les plus grandes communes** qui concentrent les enjeux de développement du territoire que sur les petites communes.
- .../...



2-Le fonctionnement de l'intercommunalité

L'opportunité de fusion des 3 EPCI n'est **quasiment jamais remise en cause**

La mise en place est cependant jugée difficile du fait **des différences entre les 3 EPCI fusionnés**

L'élargissement du périmètre a **modifié un certain nombre d'équilibres** dans le fonctionnement



- .../
- Certains élus considèrent que depuis la réunion des 3 EPCI, **l'intercommunalité s'est politisée** alors que précédemment, les EPCI plus petits étaient dans un fonctionnement plus consensuel et moins impersonnel.
- Pour beaucoup, **le changement d'échelle a également modifié l'équilibre entre la sphère technique et la sphère politique**. Le fait de structurer fortement les services recentre le débat sur la dimension technique. **Les élus sentent une perte d'influence** et un **rapport technique/politique moins fluide** dès lors que l'on n'est pas VP.
- Certains sont également inquiets que la montée en puissance de l'intercommunalité ne dévitalise le **monde associatif et le bénévolat**.



2-Le fonctionnement de l'intercommunalité

L'opportunité de fusion des 3 EPCI n'est **quasiment jamais remise en cause**

La mise en place est cependant jugée difficile du fait **des différences entre les 3 EPCI fusionnés**

L'élargissement du périmètre a **modifié un certain nombre d'équilibres** dans le fonctionnement

La question de la gouvernance est un enjeu majeur pour la réussite de l'intercommunalité élargie

- La mise en place d'une **gouvernance efficace et équilibrée est jugée déterminante** pour le succès de la nouvelle intercommunalité même si beaucoup reconnaissent que la Communauté est jeune et qu'il faut lui **laisser du temps**.
 - Beaucoup d'élus reconnaissent les **qualités d'animateur du Président**. Certains dénoncent cependant :
 - une **concentration trop forte des responsabilités et du pouvoir dans l'exécutif** : l'élaboration du budget avec l'absence de débat et de discussions préparatoires est le symbole des disfonctionnements de l'actuelle gouvernance. Beaucoup notent un fonctionnement en silo et l'absence de vision transversale.
 - un **conseil communautaire trop nombreux avec un ordre du jour trop chargé** pour permettre une réelle mise en débat et pour être autre chose qu'une **chambre d'enregistrement**. La plupart des élus considèrent que **la parole est relativement libre en conseil mais qu'elle est trop individuelle** et surtout **trop tardive** ; le conseil étant une instance de prise de décision et de validation des délibérations et non de débat.
 - **des fonctionnements de commission très variables** selon la personnalité des VP et dans lesquelles le débat est fortement contraint par les techniciens et où la parole est souvent monopolisée par quelques élus. Les commissions constituent essentiellement une **instance d'information** voire **d'évaluation de la recevabilité des propositions du bureau**. Beaucoup notent une baisse de fréquentation des commissions et une démotivation de certains élus.



2-Le fonctionnement de l'intercommunalité

L'opportunité de fusion des 3 EPCI n'est **quasiment jamais remise en cause**

La mise en place est cependant jugée difficile du fait **des différences entre les 3 EPCI fusionnés**

L'élargissement du périmètre a **modifié un certain nombre d'équilibres** dans le fonctionnement

La question de la gouvernance est un enjeu majeur pour la réussite de l'intercommunalité élargie

- .../...
- Certains élus considèrent que la **conférence des Maires** peut être une réponse au nombre trop important de conseillers dans le conseil communautaire. D'autres au contraire posent la question de la **légitimité** d'une telle instance et de son **articulation par rapport au conseil mais aussi au bureau**.
- Est également évoqué, dans la gouvernance, la place d'instances comme le **Conseil de Développement** qui apparaît pour beaucoup comme un **lieu de « recyclage » de personnalités** davantage qu'une instance représentative de la société civile ainsi que, de manière plus marginale, l'**association des citoyens** au travers de démarches de concertation.
- Le sentiment général est qu'il n'y a **pas d'instance qui permette une réelle mise en débat et de réflexion prospective et qu'il existe une véritable difficulté à construire des paroles collectives**. De plus, nombre d'élus disent **ne pas savoir véritablement où se prennent les décisions**. Ils illustrent leur propos en disant qu'en plusieurs occasions, le Président et l'exécutif ont changé radicalement de point de vue sur un sujet ayant fait l'objet d'une décision sans que ce sujet ait été remis en débat au sein des instances communautaires, ce qui les amènent à suspecter des « discussions off » et des circuits de décision « parallèles » aux circuits « officiels ».
- .../...



2-Le fonctionnement de l'intercommunalité

L'opportunité de fusion des 3 EPCI n'est **quasiment jamais remise en cause**

La mise en place est cependant jugée difficile du fait **des différences entre les 3 EPCI fusionnés**

L'élargissement du périmètre a **modifié un certain nombre d'équilibres** dans le fonctionnement

La question de la gouvernance est un enjeu majeur pour la réussite de l'intercommunalité élargie

- .../...
- Enfin, certains élus pointent du doigt la nécessaire adaptation des élus au nouveau contexte intercommunal et la prise en compte du fait que **la gouvernance du nouvel EPCI élargi est nécessairement différente de celle des anciens EPCI plus petits**. Si beaucoup sont nostalgiques de la gouvernance précédente certains élus considèrent qu'il faut désormais **prendre la dimension du nouvel EPCI et adapter sa gouvernance à sa taille**.
- Certains considèrent qu'il faudrait « **professionnaliser** » l'**organisation politique** de la Communauté avec :
 - Une **organisation formelle plus aboutie** incluant un agenda partagé (trop de réunions décalées...), des documents envoyés en amont, des CR des commissions et des conseils plus clairs distinguant ce qui relève du débat et de manière synthétique de la décision... davantage de **méthode** et des VP et/ou Présidents de commissions **formés à l'animation**.
 - Certains évoquent la **création d'une fonction de cabinet** permettant de fluidifier les échanges entre le Président, les VP et les conseillers.
 - Certains évoquent la possibilité de création de **groupes**, non par affinité politique ni par sous-territoire mais par typologie de communes, afin de faciliter la mise en débat.



2-Le fonctionnement de l'intercommunalité

L'opportunité de fusion des 3 EPCI n'est **quasiment jamais remise en cause**

La mise en place est cependant jugée difficile du fait **des différences entre les 3 EPCI fusionnés**

L'élargissement du périmètre a **modifié un certain nombre d'équilibres** dans le fonctionnement

La question de la gouvernance est un enjeu majeur pour la réussite de l'intercommunalité élargie



- .../...
- Un autre enjeu majeur lié à la gouvernance concerne le **développement d'une culture intercommunale commune**. Deux difficultés sont identifiées :
 - **Beaucoup considèrent que les élus sont avant tout des élus communaux,**
 - **Beaucoup d'élus sont empreints de la culture intercommunale d'origine.**



2-Le fonctionnement de l'intercommunalité

L'opportunité de fusion des 3 EPCI n'est **quasiment jamais remise en cause**

La mise en place est cependant jugée difficile du fait **des différences entre les 3 EPCI fusionnés**

L'élargissement du périmètre a **modifié un certain nombre d'équilibres** dans le fonctionnement

La question de la gouvernance est un enjeu majeur pour la réussite de l'intercommunalité élargie

La baisse des moyens **implique un changement des pratiques**



- La baisse des moyens doit générer de nouveaux comportements :
 - Il est important que **la Communauté définisse des priorités** et procède à une allocation de ses ressources cohérente avec les priorités définies. **La Communauté doit être en capacité à renoncer à certains projets jugés non prioritaires.** Est pointée la difficulté de la Communauté à faire des choix tranchés tout en reconnaissant que, compte tenu de la jeunesse de la structure et des circonstances de sa création, il est logique d'essayer de maintenir la cohésion du conseil.
 - **La Communauté ne doit pas chercher à tout faire** mais au contraire se concentrer sur ses missions premières que sont l'aménagement du territoire et surtout le développement économique.



3-Les enjeux du territoire



Les enjeux du territoire

- Dynamiser le territoire **et créer des emplois**
- **S'accorder sur la stratégie à mettre en place** pour développer le territoire
- **Mobiliser les prérequis** nécessaires au développement du territoire
- Accompagner le **vieillessement** de la population et prendre en compte la **question sociale**
- **Reconnaître le rôle singulier de la ville-centre** et lui donner les moyens de son développement

- Développer une **culture intercommunale** partagée, améliorer la **gouvernance** et organiser la **solidarité territoriale**
- Améliorer la **communication** et la **valorisation** du territoire
- Préserver l'**environnement, le cadre de vie et les paysages**



3-Les enjeux du territoire

Développer une **culture intercommunale** partagée, améliorer la **gouvernance** et organiser la **solidarité territoriale**

Améliorer la **communication** et la **valorisation** du territoire

Dynamiser le territoire **et créer des emplois**

S'accorder sur la stratégie à mettre en place pour développer le territoire

Mobiliser les prérequis nécessaires au développement du territoire

Accompagner le **vieillessement** de la population et prendre en compte la **question sociale**

Reconnaître le rôle singulier de la ville-centre et lui donner les moyens de son développement

Préserver **l'environnement, le cadre de vie et les paysages**



3-Les enjeux du territoire

Les enjeux thématiques

Dynamiser le territoire **et** créer des emplois

- Les élus partagent la conviction qu'il est nécessaire de **ne pas réduire le territoire à sa seule fonction résidentielle** mais qu'il faut au contraire rechercher **un équilibre entre les fonctions économiques, les fonctions résidentielles et les opportunités de services** offertes : le territoire doit être un territoire dans lequel les individus doivent pouvoir vivre et pas uniquement dormir.
- Entre les 3 fonctions (résidentielle, économique, services...), beaucoup considèrent que c'est la fonction économique qui est le plus en retrait et que **la priorité doit être donnée au développement d'emplois nouveaux dans le territoire** afin que les habitants du territoire puissent, autant que faire ce peut, **travailler dans le territoire et non à l'extérieur**.
- Il est cependant nécessaire d'être **vigilant à la nature des emplois** créés et veiller à **créer des emplois adaptés aux qualifications des populations**.



3-Les enjeux du territoire

Les enjeux thématiques

Dynamiser le territoire et créer des emplois

S'accorder sur la stratégie à mettre en place pour développer le territoire

- Il existe cependant **deux visions différentes** des leviers permettant de développer l'emploi et de dynamiser le territoire :
 - Certains élus plaident pour un modèle de développement « classique » donnant **la priorité à l'aménagement de zones économiques et commerciales permettant de faire venir des entreprises de l'extérieur** du territoire et de créer des emplois nouveaux.
 - Une partie des élus doute de la capacité du territoire à attirer massivement des entreprises venant de l'extérieur et plaide pour un **développement plus « systémique » consistant à développer le territoire par un renforcement global de son attractivité et de ses aménités** via :
 - Le développement d'un **habitat de qualité**
 - Le développement d'un **haut niveau de services** à la population
 - Le développement d'une **offre culturelle** de qualité
 - Le développement d'un **fort accompagnement social**
 - La protection de **l'environnement, du cadre de vie et de la qualité des paysages**
- .../...



3-Les enjeux du territoire

Les enjeux thématiques

Dynamiser le territoire et créer des emplois

S'accorder sur la stratégie à mettre en place pour développer le territoire

- Quel que soit le scénario privilégié (développement par l'économie ou développement par l'attractivité globale du territoire), les élus posent **un regard assez convergent sur les secteurs d'activités pouvant générer la création d'emplois** dans le territoire.
- **S'agissant du développement industriel :**
 - Beaucoup d'élus considèrent que le territoire, du fait notamment de la concurrence entre les 3 EPCI fondateurs n'a pas su développer **un espace économique d'envergure** au même titre que le Parc du Rovaltain, Centr'Alp, Grenoble Air Parc ou la zone de Bièvre-Dauphine.
 - **L'absence de réserves foncières** permettant de répondre rapidement à une demande d'implantation mais aussi **de répondre au besoin de développement des entreprises déjà présentes** dans le territoire est perçue comme un handicap majeur à surmonter le plus rapidement possible. Certains élus insistent sur le fait que, avant de songer implanter des entreprises nouvelles, il est impératif de **conserver les entreprises déjà présentes sur le territoire** en répondant à leurs besoins notamment en termes de développement.
 - La question du foncier économique renvoie également à la **question des friches et au mode de mise à disposition des terrains aux entreprises.**



3-Les enjeux du territoire

Les enjeux thématiques

Dynamiser le territoire et créer des emplois

S'accorder sur la stratégie à mettre en place pour développer le territoire

- Pour certains, les **atouts du territoire, sa situation géographique, la qualité de ses infrastructures de communication** mais aussi la saturation des autres territoires sont propices à la création et offrent de nombreuses **opportunités en matière d'implantation d'entreprises extérieures au territoire.**
- D'autres, cependant, considèrent ce **modèle de développement daté** et doutent, compte tenu de l'évolution générale de l'économie mais aussi du rapport concurrentiel avec les autres territoires, de la capacité du territoire à créer aujourd'hui un espace de la dimension des exemples évoqués ci-dessus et de dynamiser l'emploi du territoire avec une stratégie de ce type. Pour autant, ils partagent la nécessité de **dégager du foncier économique** ne serait-ce que pour répondre aux besoins des entreprises du territoire.
- Il est à noter qu'en matière de développement économique productif, les élus sont dans une lecture classique (aménagement/promotion/implantation) mais n'abordent quasiment jamais les **problématiques d'accompagnement et d'animation économique** qu'il s'agisse de la création ou du développement d'entreprises (aide à la création, pépinières, financement de la croissance...).

• .../...



3-Les enjeux du territoire

Les enjeux thématiques

Dynamiser le territoire et créer des emplois

S'accorder sur la stratégie à mettre en place pour développer le territoire

- **S'agissant du commerce**
 - Beaucoup d'élus notent **l'importance pour le territoire de limiter l'évasion commerciale, de favoriser la consommation locale** et considèrent que le commerce recèle un **fort gisement d'emplois nouveaux**.
 - **La stratégie** de développement commercial fait cependant **débat** :
 - Certains élus considèrent qu'il faut **limiter le développement des commerces de périphérie et les GMS** afin de ne pas déstabiliser le commerce de centre-ville déjà fragilisé dans certaines communes.
 - D'autres considèrent que le **déclin du commerce de centre-ville est lié à d'autres facteurs** et que le fait de bloquer le développement du commerce de périphérie accroît l'évasion commerciale vers l'agglomération grenobloise, le Pays Voironnais et l'agglomération de Romans-Valence.
 - La question du **lien entre commerce et mobilité** (via les gares notamment) doit aussi être posée.
 - .../...



3-Les enjeux du territoire

Les enjeux thématiques

Dynamiser le territoire et créer des emplois

S'accorder sur la stratégie à mettre en place pour développer le territoire

- **S'agissant de l'artisanat :**
 - Comme pour le commerce, l'artisanat est vécu par nombre d'élus comme **un axe de développement particulièrement adapté au territoire et potentiellement générateur d'emplois nouveaux.**
 - Est notamment mis en avant le fait qu'il s'agit d'activités correspondant aux **qualifications des habitants du territoire.**
- .../...



3-Les enjeux du territoire

Les enjeux thématiques

Dynamiser le territoire et créer des emplois

S'accorder sur la stratégie à mettre en place pour développer le territoire

- **S'agissant du tourisme :**
 - Beaucoup considèrent qu'il s'agit d'un **secteur économique sur lequel le territoire doit investir** compte tenu de son fort potentiel en matière de création d'emplois. Plusieurs pistes de diversification sont évoquées : l'agrotourisme, l'itinérance autour du vélo, le tourisme nature, le tourisme culturel...
 - Les élus insistent sur le fait qu'il s'agit d'un secteur fortement concurrentiel qui réclame la **mobilisation de moyens importants** et qu'il est nécessaire de sortir d'une **concurrence stérile entre les sites** pour au contraire renvoyer les clientèles d'un site à l'autre afin de maximiser les retombées de la fréquentation.
 - Certains élus apportent cependant **un bémol à cette vision initiale :**
 - Le territoire est **davantage un territoire récréatif qu'un territoire touristique**
 - **Il manque de points d'intérêt** permettant de fixer les visiteurs au-delà d'une journée
 - Il manque **d'offres en matière d'hébergement** d'où des difficultés à organiser des retombées économiques à partir de séjour à la journée.
- .../...



3-Les enjeux du territoire

Les enjeux thématiques

Dynamiser le territoire et créer des emplois

S'accorder sur la stratégie à mettre en place pour développer le territoire

• **S'agissant de l'agriculture :**

- **Deux points de vue opposés sont exprimés concernant l'agriculture.** Certains considèrent que l'attention portée à l'agriculture est insuffisante compte tenu de l'identité agricole du territoire. D'autres considèrent à l'inverse que l'intercommunalité n'a pas vocation à s'occuper de l'agriculture et que c'est du ressort de la chambre consulaire.
- Beaucoup d'élus se rejoignent cependant pour reconnaître que **l'agriculture est aux confins de nombreux enjeux** qui dépassent la seule dimension économique avec des dimensions environnementales et paysagères fortes.
- Beaucoup s'inquiètent du **glissement progressif vers une mono-agriculture autour de la noix** et de l'impact de ce glissement :
 - **Sur la fragilisation de l'économie agricole :** le marché de la noix est aujourd'hui porteur mais que sera-t-il dans 20 ans compte tenu de l'apparition de nouveaux producteurs ?
 - **Sur la transformation des paysages**
 - **Sur l'appauvrissement de la biodiversité**
 - **Sur l'entretien des espaces**



3-Les enjeux du territoire

Les enjeux thématiques

Dynamiser le territoire et créer des emplois

S'accorder sur la stratégie à mettre en place pour développer le territoire



- .../...
- Beaucoup d'élus souhaiteraient voir se développer **une activité agricole plus équilibrée** autour du lait, de la viande, du maraîchage et des circuits courts compte tenu de la proximité de grandes agglomérations.
- S'agissant de la filière lait, beaucoup regrettent que le territoire et la profession n'aient pas su s'organiser comme ont pu le faire Les Bauges afin de garantir aux exploitants des revenus décents.
- Est également évoquée l'aide à l'installation de jeunes agriculteurs.



3-Les enjeux du territoire

Les enjeux thématiques

Dynamiser le territoire et créer des emplois

S'accorder sur la stratégie à mettre en place pour développer le territoire

Mobiliser les prérequis nécessaires au développement du territoire

- Beaucoup d'élus considèrent que le **territoire bénéficie de nombreux atouts** susceptibles de favoriser son développement parmi lesquels :
 - **Sa situation géographique** à proximité de Grenoble et Valence/Romans
 - La qualité de ses **infrastructures de communication**, routières, autoroutières, ferroviaires
 - La présence de nombreuses **gares et échangeurs autoroutiers** qui irriguent le territoire
 - La qualité des **paysages** et plus globalement de **l'environnement**
 - **Les tensions et la saturation** qui pointent dans le Rovaltain et la CA Valence-Romans et dans la métropole.
- Cependant, un certain nombre de **prérequis nécessaires au développement du territoire** restent à mobiliser parmi lesquels :
 - La question de la **maîtrise foncière**
 - La question de **l'équipement numérique** du territoire
 - La question de la **mobilité**.
- .../...



3-Les enjeux du territoire

Les enjeux thématiques

Dynamiser le territoire et créer des emplois

S'accorder sur la stratégie à mettre en place pour développer le territoire

Mobiliser les prérequis nécessaires au développement du territoire



- .../...
- La question de la maîtrise foncière. La maîtrise foncière conditionne **la capacité du territoire à mettre en œuvre des politiques publiques efficaces** notamment en matière économique et en matière d'habitat.
 - **En matière économique**, même les partisans d'un développement du territoire par un renforcement global de son attractivité notent **la pénurie d'espaces économiques** qui pénalise le territoire non seulement pour l'accueil d'entreprises nouvelles mais plus fondamentalement pour la réponse aux **besoins de développement des entreprises déjà présentes sur le territoire.**
 - En matière d'habitat, se pose également la question de la **requalification de l'habitat ancien** dans les villes.
 - S'agissant de politique foncière, certains élus notent que, l'adhésion à l'EPFL du Dauphiné ne suffit pas à **définir une stratégie foncière pour le territoire.** Il est nécessaire de **définir des secteurs à enjeux** (ce que permettrait de faire un PLU I...) et de s'assurer de la maîtrise publique de ces secteurs. Le recours à l'EPFL est basé sur une **logique d'opportunité qui risque à terme de pénaliser le territoire.** Il est nécessaire d'organiser une répartition plus juste de l'enveloppe entre les besoins communaux et intercommunaux.



3-Les enjeux du territoire

Les enjeux thématiques

Dynamiser le territoire et créer des emplois

S'accorder sur la stratégie à mettre en place pour développer le territoire

Mobiliser les prérequis nécessaires au développement du territoire



- .../...
- La question de l'équipement numérique du territoire apparaît comme un **élément premier de son attractivité**. C'est une demande récurrente des ménages venant s'installer dans le territoire notamment les ménages les plus aisés. C'est aussi un facteur clé de succès pour le développement économique.
- La question de la mobilité. La question de la mobilité aujourd'hui peu présente dans les débats communautaires est pour certains élus l'un des grands enjeux de demain et l'un des facteurs du développement du territoire. Compte tenu de la configuration du territoire, il ne s'agit pas de développer une offre de TC classique mais de construire une **politique de mobilité à partir des gares** (créations de parkings et rabattement transversal...) et **des échangeurs** (parkings de covoiturage). La question de la mobilité recèle également une **dimension sociale** : le territoire étant particulièrement handicapant pour les ménages et les individus ne possédant pas de véhicule particulier.
- En matière de mobilité est également évoquée par plusieurs élus l'utilité d'un **contournement de Saint-Marcellin** compte tenu des difficultés de traversée de la ville via la réalisation d'une déviation entre la sortie d'autoroute et la RN 92 qui desservirait les zones économiques La Gloriette et les Echavagnes.



3-Les enjeux du territoire

Les enjeux thématiques

Dynamiser le territoire et créer des emplois

S'accorder sur la stratégie à mettre en place pour développer le territoire

Mobiliser les prérequis nécessaires au développement du territoire

Accompagner le **vieillessement** de la population et prendre en compte la **question sociale**

- Certains élus s'inquiètent de la **baisse de la dynamique démographique et du vieillissement de la population** et de l'impact de cette perte de dynamisme et de ce vieillissement sur **l'équilibre social et générationnel du territoire**.
- De ce point de vue, des **critiques importantes sont formulées à l'endroit du SCoT** qui en réduisant trop fortement les enveloppes urbanisables, pourrait menacer l'équilibre de certains villages. Certains Maires redoutent de voir leur village transformé en village de résidences secondaires pour habitants de la métropole. L'hypothèse de sortie du syndicat du SCoT trop empreint d'une logique métropolitaine est évoquée par certains.
- **Le vieillissement de la population** avec de surcroît un nombre important de **ménages ayant de petites retraites** est un enjeu majeur.
 - Aujourd'hui les structures associatives d'aide à domicile (ADMR) fonctionnent correctement. Se pose cependant la question de la pérennité de ces structures compte tenu de la **baisse du volontariat**
 - La majorité des élus considère que le territoire est **suffisamment équipé en structures d'accueil**
 - Le développement d'un **habitat dédié dans les centre villes à proximité des services** est également un axe de travail important.



3-Les enjeux du territoire

Les enjeux thématiques

Dynamiser le territoire et créer des emplois

S'accorder sur la stratégie à mettre en place pour développer le territoire

Mobiliser les prérequis nécessaires au développement du territoire

Accompagner le **vieillessement** de la population et prendre en compte la **question sociale**



- Pour certains élus **la question sociale n'est pas suffisamment prise en considération** au niveau du territoire :
 - Le territoire se caractérise par un **revenu médian faible** avec la **présence de populations pauvres**, dont certaines sont d'ores et déjà contraintes de renoncer à des soins et ont même des difficultés pour se nourrir et se loger bien qu'occupant un emploi.
 - La question de la **cohésion sociale** constitue donc un enjeu important qui réclame le développement d'une **politique sociale mais aussi éducative et culturelle forte** et un débat sur **l'opportunité de créer un CIAS**. Est posée également par certains la question de la « **cohabitation** » **entre les populations historiques du territoire et les néo-urbains** qui arrivent avec généralement un pouvoir d'achat supérieur, des exigences en termes de services plus élevées et une implication dans la vie du territoire moins forte.
 - Se pose également la question du **développement de l'habitat social** avec la nécessité de **localiser le logement social en priorité à proximité des services**.
 - **Certains considèrent que l'intercommunalité devrait jouer un rôle de bailleur social** en acquérant directement ou via l'EPFL des logements mis en location afin de maintenir une dynamique résidentielle dans les petites communes.



3-Les enjeux du territoire

Dynamiser le territoire et créer des emplois

S'accorder sur la stratégie à mettre en place pour développer le territoire

Mobiliser les prérequis nécessaires au développement du territoire

Accompagner le **vieillessement** de la population et prendre en compte la **question sociale**

Reconnaître le rôle singulier de la ville-centre et lui donner les moyens de son développement

- Même si Saint-Marcellin ne peut prétendre seule polariser l'ensemble du territoire, même si d'autres polarités (Vinay, Tullins...) doivent être reconnues, de nombreux élus considèrent que le destin du territoire et de sa ville-centre son liés : **le territoire ne pourra prospérer durablement si sa ville-centre s'appauvrit sachant** qu'une bonne partie du développement économique du territoire notamment en termes de **commerce, de service et de tertiaire** se joue dans la ville-centre (ou dans l'agglomération centrale).
- **Certains élus sont inquiets d'une perte d'attractivité de la ville-centre et de l'impact de cette perte d'attractivité sur le développement de l'ensemble du territoire.** Le Projet de Territoire doit permettre de **conforter le rôle de Saint-Marcellin dans sa fonction de « ville ressource »** au service de l'ensemble du territoire et pas uniquement des seuls habitants de la commune ou de l'agglomération.
- De nombreux élus considèrent que compte tenu de l'évolution récente du territoire, **il convient de raisonner désormais à l'échelle de l'agglomération de Saint-Marcellin** en incluant notamment **Chatte, Saint-Sauveur, Saint-Vérand. La structuration de cette agglomération centrale doit constituer un enjeu majeur du Projet de Territoire.** Certains considèrent même que la structuration institutionnelle de l'agglomération améliorerait significativement la gouvernance de l'intercommunalité avec un poids de la ville-centre dans son EPCI (près de 30 %) plus conforme à son rôle et aux fonctions qu'elle développe.



3-Les enjeux du territoire

Dynamiser le territoire et créer des emplois

S'accorder sur la stratégie à mettre en place pour développer le territoire

Mobiliser les prérequis nécessaires au développement du territoire

Accompagner le **vieillessement** de la population et prendre en compte la **question sociale**

Reconnaître le rôle singulier de la ville-centre et lui donner les moyens de son développement

- .../...
- L'enjeu de la relation entre l'agglomération de Saint-Marcellin et le territoire n'est pas que territorial. Il est aussi institutionnel. **Les relations entre Saint-Marcellin et le reste du territoire** sont historiquement et demeurent encore « difficiles ». Elles structurent encore fortement les clivages et les débats au sein de l'intercommunalité.
 - **Une ville-centre parfois perçue comme autocentrée** et peu attentive au reste du territoire alors qu'elle a historiquement une fonction de « ville marché » et que donc son développement est très lié aux interactions avec le territoire environnant
 - Une ville-centre suspectée parfois de **freiner délibérément le développement des autres villes** du territoire
 - **Une ville-centre supposée être riche et qui est parfois jalouée** par les autres communes (villes bourgeoises/villages agricoles et industriels...)
 - Des fonctions (mais aussi des charges...) de centralité et du rôle spécifique de Saint-Marcellin **pas assez reconnues**
 - Des querelles de personnes mais aussi d'ambition.
- Pour beaucoup d'élus, la **réussite du projet intercommunal suppose d'améliorer significativement les relations entre la ville-centre et l'intercommunalité**. L'amélioration des **relations entre les deux administrations** (celle de la ville-centre et celle de l'EPCI) est également pointée comme un enjeu pour la réussite du projet communautaire.



3-Les enjeux du territoire

Les enjeux transversaux

Développer une culture intercommunale partagée, améliorer la gouvernance et organiser la solidarité territoriale

- Pour beaucoup d'élus, la réussite du projet territorial, indépendamment du contenu du projet et de la stratégie adoptée repose sur **3 grands préalables** :
 - Le développement d'une **culture intercommunale partagée**
 - L'amélioration de la **gouvernance**
 - L'organisation de la **solidarité territoriale**.
- S'agissant de la culture intercommunale partagée, la plupart des élus s'accordent à reconnaître qu'ils ont **d'abord un réflexe communal** et que la réussite du projet communautaire suppose de **développer l'esprit intercommunal**, sortir d'une **logique de guichet** dans laquelle l'intercommunalité n'est vue que comme le financeur de projets communaux.
- Comme déjà évoqué, il est nécessaire que les élus prennent la mesure de la nouvelle intercommunalité sans faire systématiquement référence aux fonctionnements des EPCI fondateurs.
- Est également évoquée la nécessité de **refonder le lien et la relation avec les communes**.
- .../...



3-Les enjeux du territoire

Les enjeux transversaux

Développer une culture intercommunale partagée, améliorer la gouvernance et organiser la solidarité territoriale

- Comme évoqué précédemment, la mise en place d'une **gouvernance efficace et équilibrée est jugée déterminante** pour le succès de la nouvelle intercommunalité
 - Certains élus considèrent **qu'il n'y a pas eu de réflexion sur la question de la gouvernance** préalablement à la fusion des 3 EPCI et que **l'on reproduit une gouvernance qui était adaptée à la taille des anciens EPCI mais plus à celle d'un EPCI de 47 communes** qui appelle nécessairement des modalités et des méthodes adaptées.
 - Outre les pistes déjà évoquées page 22, il existe une **attente forte de la mise en place d'une réflexion sur la question de la gouvernance** d'ici la fin du mandat et notamment la question des méthodes, la création d'espaces et d'instances de discussion et de mise en débat.
 - Deux grands enjeux sont pointés concernant la gouvernance :
 - Comment **organiser la mise en débat** ?
 - Comment faire **émerger des paroles collectives** ?
- .../...



3-Les enjeux du territoire

Les enjeux transversaux

Développer une culture intercommunale partagée, améliorer la gouvernance et organiser la solidarité territoriale

- Apparaît de manière assez consensuelle :
 - Que la multiplication des réunions n'améliore pas en tant que telle le processus démocratique
 - Que le conseil communautaire ne peut être l'instance de mise en débat et qu'il a davantage vocation à **entériner des décisions**
 - Que les commissions ont plutôt vocation à **préparer la mise en débat**
 - **Qu'il manque donc une «instance intermédiaire»** permettant une réelle mise en débat; beaucoup considérant que le Conseil des Maires pourrait constituer cette instance intermédiaire avec cependant un problème d'articulation avec le conseil, d'autres évoquent des conseils communautaires privés
 - Qu'il est nécessaire de définir des instances dans laquelle se construit des « **paroles collectives** » certains évoquant la mise en place de Comités de territoires qui ne serait pas callés sur les anciens EPCI
 - Que la taille de l'EPCI impose **davantage de formalisme** et une l'acquisition de savoir faire dans la conduite de réunion.

• .../...



3-Les enjeux du territoire

Les enjeux transversaux

Développer une culture intercommunale partagée, améliorer la gouvernance et organiser la solidarité territoriale

Améliorer la communication et la valorisation du territoire

- La question de la solidarité constitue pour nombre d'élus un enjeu majeur tant pour le bon fonctionnement du territoire que pour la construction d'une culture et d'une identité intercommunales partagées.
 - Beaucoup considèrent qu'il sera **difficile de développer l'intercommunalité tant que la répartition des ressources sera autant inégale** entre les communes du territoire.
 - Le volume de reversement de l'interco aux communes via les AC est jugé trop important et inéquitable.
 - L'attente de solidarité est d'autant plus forte que, pour beaucoup d'élus, **la solidarité envers les territoires et les habitants est une mission première des EPCI.**
- .../...

Dyn
terri
des



3-Les enjeux du territoire

Les enjeux transversaux

Développer une culture intercommunale partagée, améliorer la gouvernance et organiser la solidarité territoriale

- .../...
- Cette exigence de solidarité se manifeste **sous 3 dimensions** :
 - **Une dimension financière**, par l'organisation d'une solidarité financière envers les communes les plus défavorisées mais aussi par une juste répartition des fruits du développement du territoire initié par l'intercommunalité indépendamment du lieu où se localise le développement avec cependant une contrepartie en termes de **convergence fiscale**.
 - **Une dimension relative aux équipements et aux services**, via un accès équitable des habitants à l'ensemble des services offerts par le territoire, quel que soit leur lieu de résidence.
 - **Une dimension relative au modèle de développement**, chaque sous-ensemble du territoire devant avoir les mêmes opportunités d'exploiter son potentiel de développement.

Dyn
territ
des

le
er de
e et
s
on
ent



3-Les enjeux du territoire

Les enjeux transversaux

Développer une culture intercommunale partagée, améliorer la gouvernance et organiser la solidarité territoriale

Améliorer la communication et la valorisation du territoire

S'occuper de la

Accompagner le

Reconnaître le

- Beaucoup d'élus considèrent que **la communication est un enjeu important pour la réussite du projet communautaire** :
 - Il faut que la nouvelle intercommunalité soit **appropriée par les habitants**
 - Le **lien avec les communes et les élus communaux non conseillers communautaires** est également décisif. Il faut éviter que ne se crée un fossé entre l'EPCI et les communes et que les élus des communes se sentent partie prenante du projet communautaire
 - La communication auprès des **acteurs socio-économiques** du territoire et plus largement la capacité à faire travailler ensemble les acteurs publics et privés du territoire sont jugées déterminantes.
- Les élus considèrent également que le territoire recèle **de nombreux atouts mais qu'il ne sait pas se vendre** et qu'il est nécessaire de mettre en œuvre une stratégie de valorisation globale du territoire et pas uniquement économique et touristique.



4-Les enjeux du territoire

Les enjeux transversaux

- Beaucoup d'élus considèrent que la première ressource du territoire réside dans la **qualité de son environnement, de ses paysages et de son cadre de vie**. Le capital naturel et paysager du territoire constitue le premier facteur de son attractivité et il convient donc de le préserver.
 - **S'agissant de l'environnement**, la politique environnementale ne doit pas constituer la variable d'ajustement des autres politiques communautaires mais irriguer de manière transversale toutes les politiques du territoire. Si les élus reconnaissent les avancées en matière de politique en faveur de la transition énergétique, certains regrettent l'absence d'un PLU I permettant de préserver à l'échelle du territoire les trames bleues et vertes ainsi que les ENS qui constituent des réservoirs de biodiversité.
 - **S'agissant des paysages**, beaucoup considèrent qu'ils constituent un « bien commun » qu'il convient de préserver à tout prix. Il est important d'être vigilant au fait qu'un développement du territoire mal maîtrisé ne finisse par altérer les paysages. Le repli de l'élevage sur les coteaux avec des paysages qui tendent à se refermer et le développement d'une mono-activité agricole autour de la noix et ses impacts sur le paysage et la biodiversité sont jugés inquiétants.
- De manière plus générale, certains jugent nécessaire de ne pas chercher à « exporter » un modèle de développement mais de **s'appuyer sur les ressources du territoire pour construire son développement** et sa résilience, compte tenu de l'ensemble des mutations auxquelles il est confronté.

Dyn
terri
des

Préserver l'environnement, le cadre de vie et les paysages



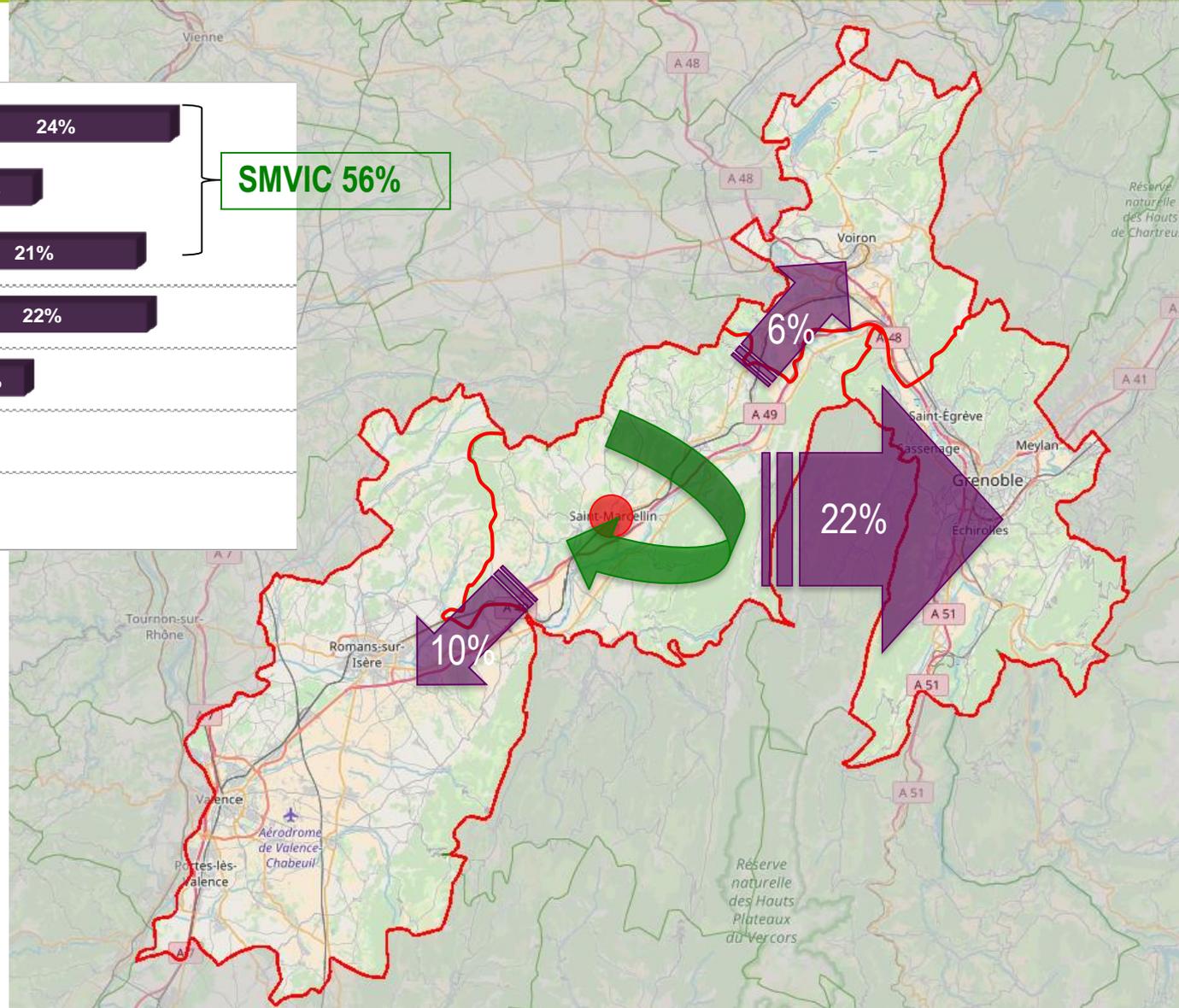
Les attentes de la population ***(1^{ères} analyses)***



1-La pratique du territoire



La pratique du territoire



Dans ma commune de résidence

24%

St Marcellin

(pour ceux qui habitent une autre commune)

11%

Autre commune de la CC

21%

Agglo grenobloise

22%

Valence Romans agglo

10%

Pays Voironnais

6%

Autre (itinérance, Lyon, Avignon, Roybon, Pont-Evêque...)

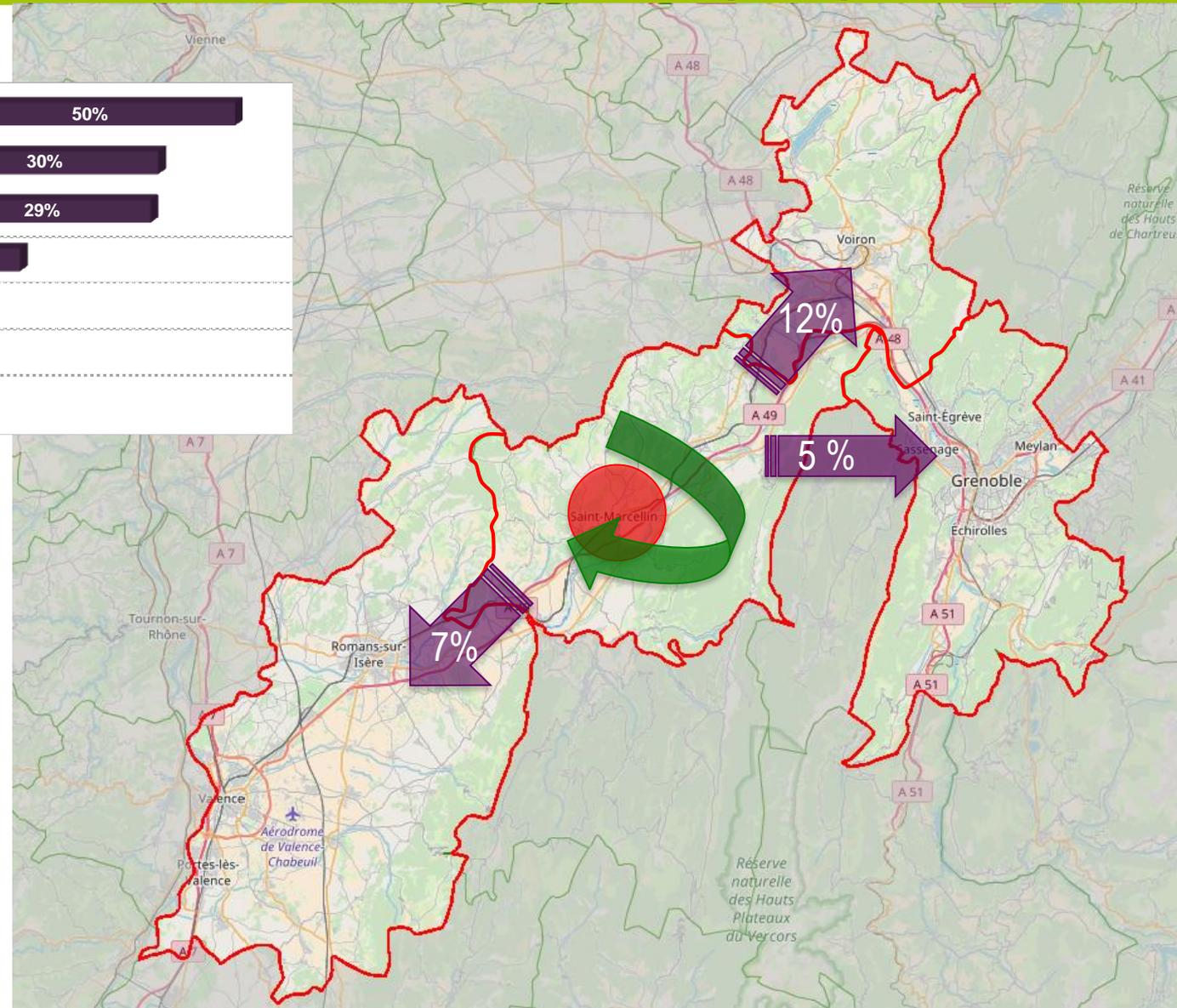
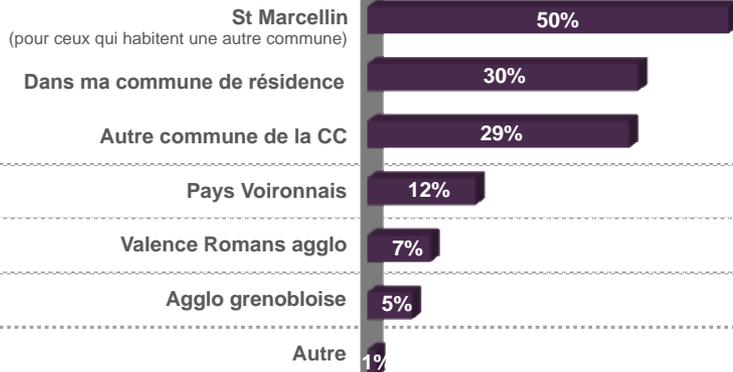
6%

SMVIC 56%

Lieu de travail, d'études ou de formation (base : 487 répondants, actifs avec emploi et étudiants)



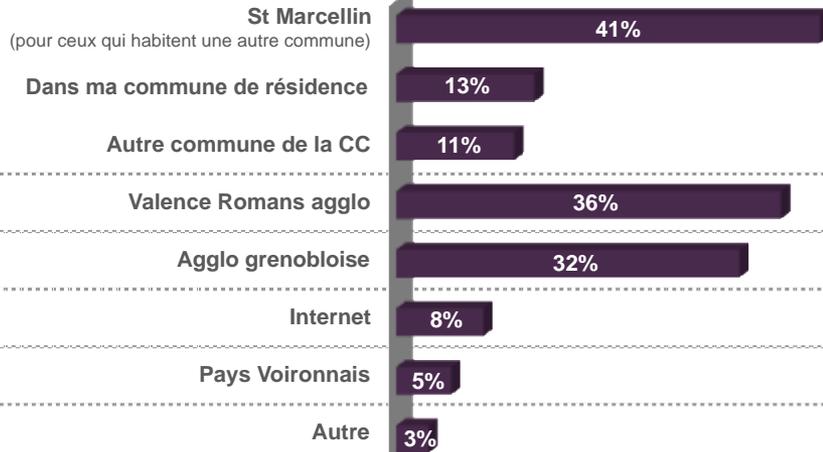
La pratique du territoire



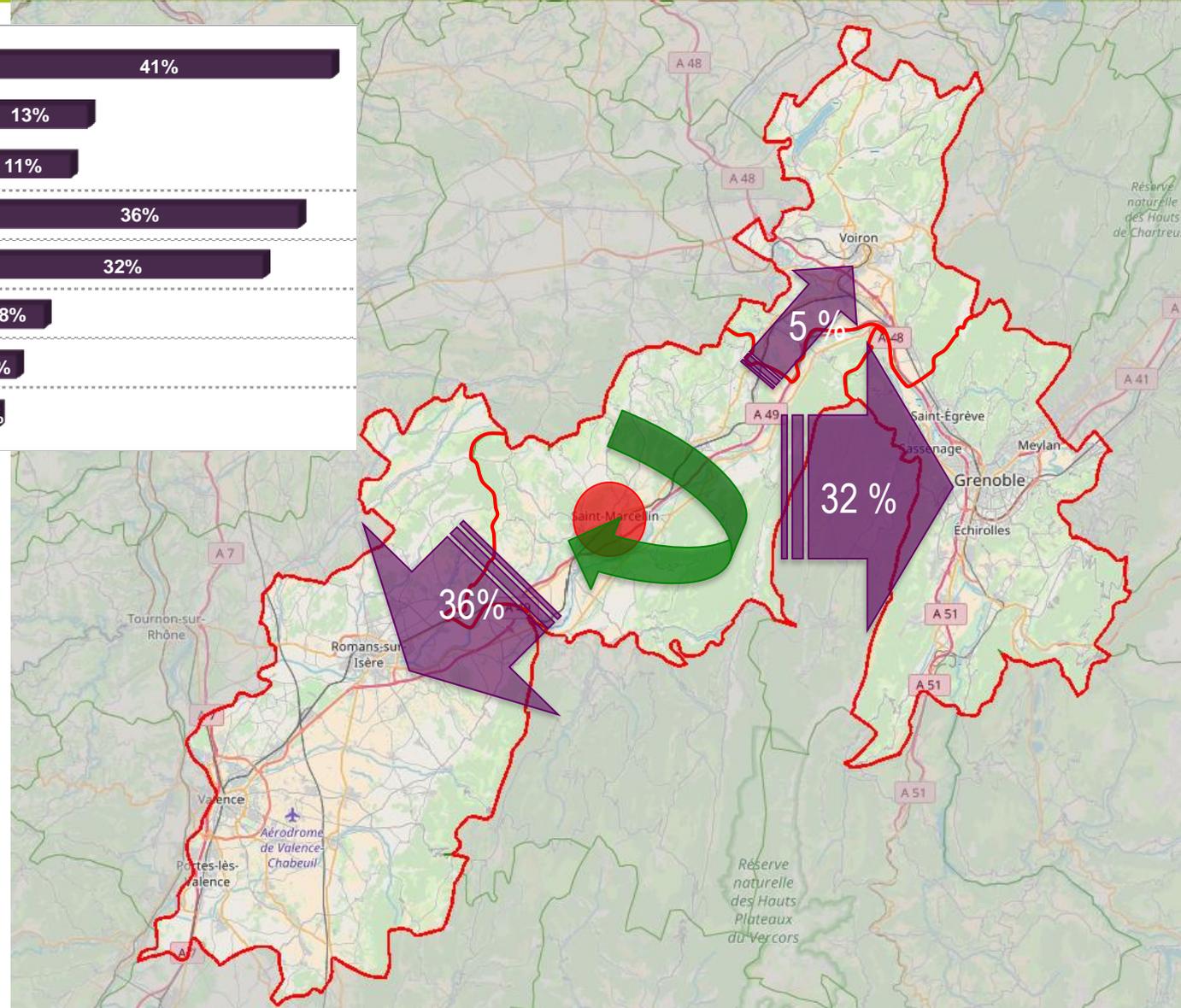
Lieu d'achat des courses alimentaires (base : 800 répondants)
(Plusieurs réponses possibles, total >100%)



La pratique du territoire

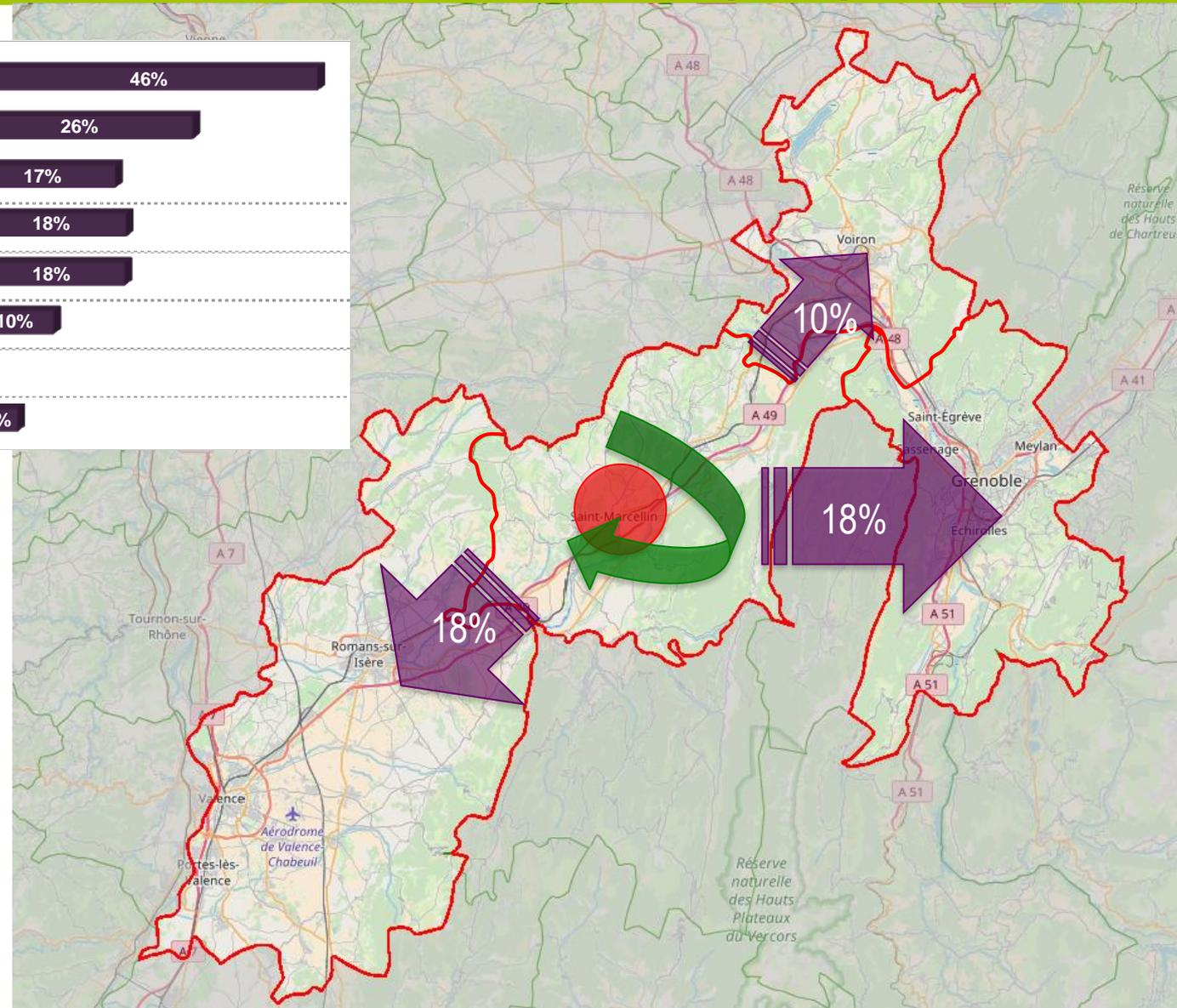
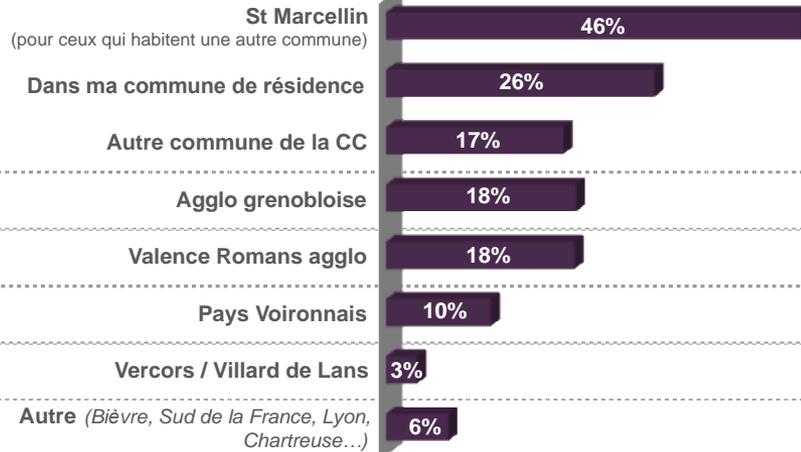


Lieu pour les achats d'équipements (vestimentaire, pour la maison...) (base : 790 répondants, 10 non-répondants) (Plusieurs réponses possibles, total >100%)





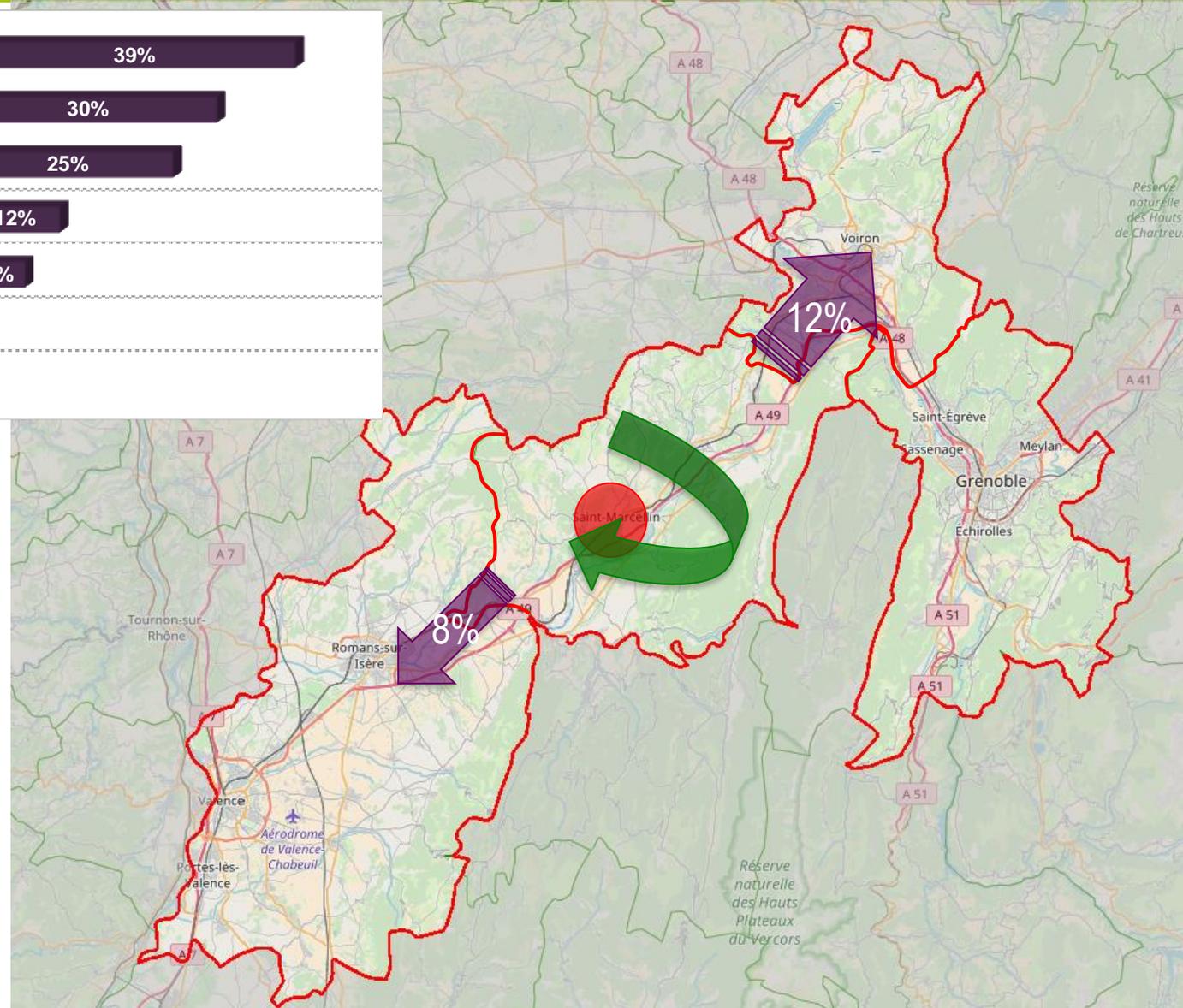
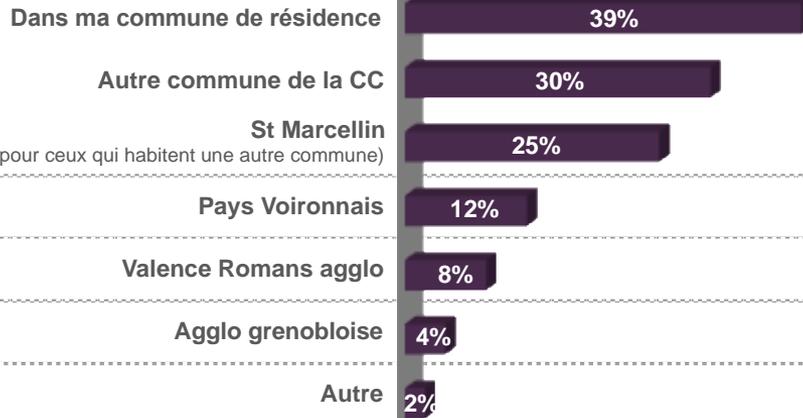
La pratique du territoire



Lieu pour les loisirs (cinéma, piscine, restaurant...) (base : 732 répondants, 68 non-répondants)
(Plusieurs réponses possibles, total >100%)



La pratique du territoire

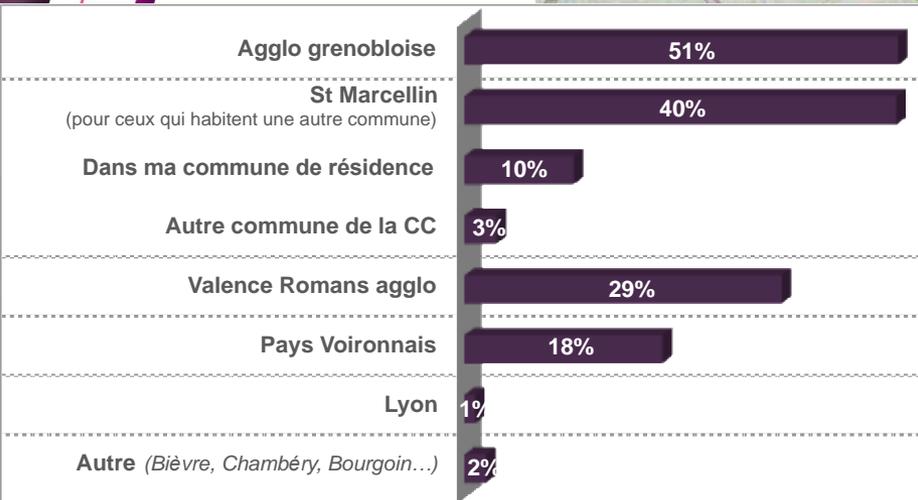


Lieu pour un médecin généraliste ou une pharmacie

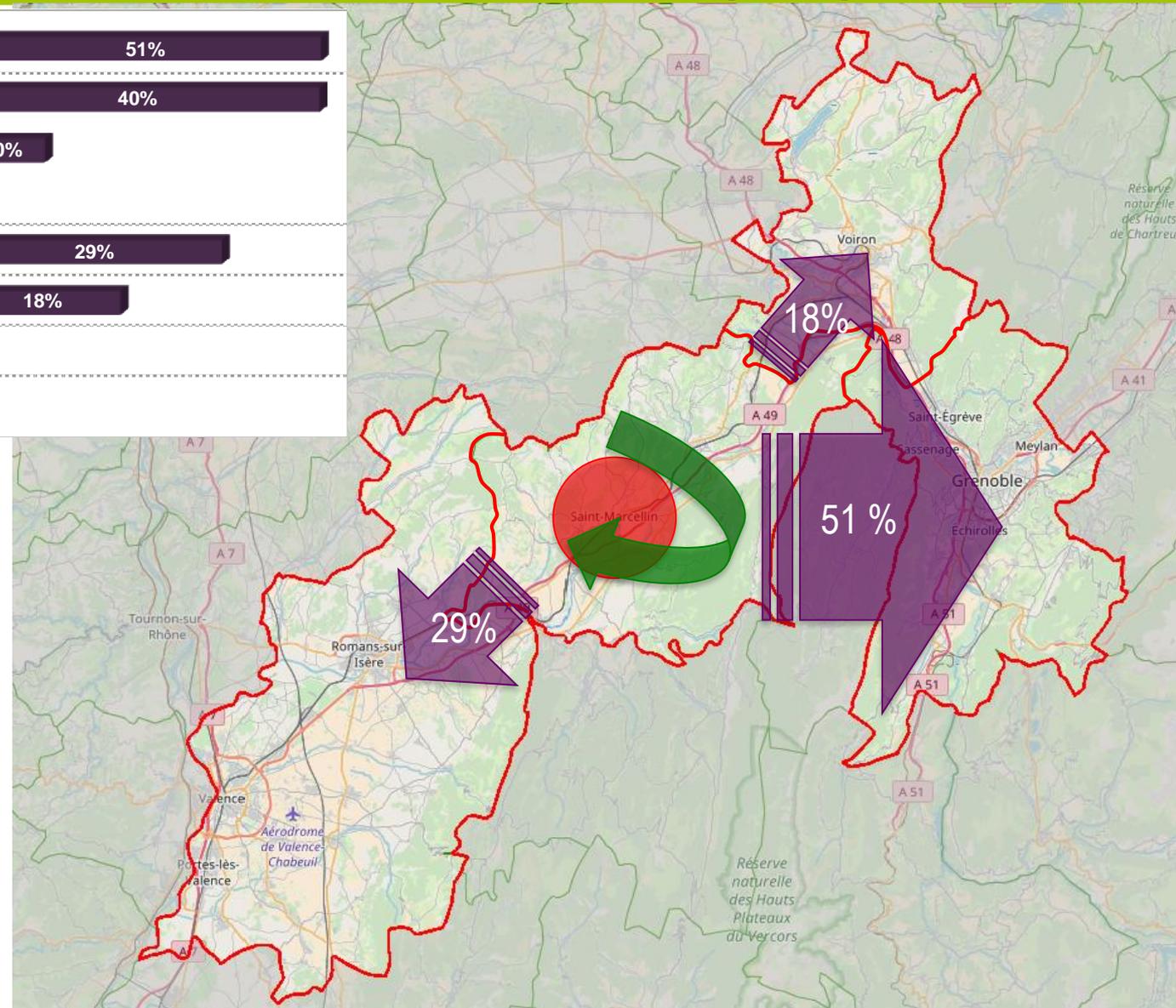
(base : 789 répondants, 11 non-répondants) (Plusieurs réponses possibles, total >100%)



La pratique du territoire



Lieu pour les autres soins médicaux (médecins spécialisés, labo...) (base : 783 répondants, 17 non-répondants)
(Plusieurs réponses possibles, total >100%)





2-La perception du territoire



La perception du territoire

Atouts du territoire

(base : 698 répondants, 102 non-répondants)

Pouvez-vous me dire quels sont, pour vous, les 3 atouts du territoire, les avantages à vivre ici ? Question ouverte, réponses spontanées / Plusieurs réponses possibles, total >100%

	1er cité	2ème cité	3ème cité	TOTAL
qualité et cadre de vie	45%	15%	5%	65%
côté nature / rural / moins pollué	16%	6%	2%	24%
proximité des services (services publics, services médicaux, sociaux...)	4%	5%	3%	12%
vie sociale / convivialité / vie associative	3%	6%	3%	12%
dynamisme économique / proximité du travail / bassin d'emploi	4%	4%	2%	10%
situation géographique	4%	3%	2%	9%
Proximité de l'agglo grenobloise / de grandes villes	2%	6%	1%	9%
dynamisme touristique	5%	3%	1%	9%
proximité de la montagne	4%	3%	1%	8%
bien desservi en transports / accessibilité axes routiers	1%	4%	3%	8%
présence de commerces	2%	4%	1%	7%
vie culturelle / équipements sportifs / loisirs	2%	2%	2%	6%
prix du foncier	1%	2%	1%	4%
présence de la famille / natifs	2%	1%	1%	4%
enfance / jeunesse (petite enfance, scolarité, jeunes)	1%	1%	1%	3%
la communauté de commune	2%	0%	0%	2%
agriculture et produits locaux	1%	1%	0%	2%
trafic fluide	0%	1%	0%	1%
maire à l'écoute / proximité des élus	1%	0%	0%	1%
taxes peu élevées	1%	0%	0%	1%



La perception du territoire

Points faibles du territoire

(base : 604 répondants, 196 non répondants = 25% des sondés ne trouvent aucun point faible au territoire spontanément)

Pouvez-vous me dire quels sont, pour vous, les 3 points faibles, les problèmes ? Question ouverte, réponses spontanées / Plusieurs réponses possibles, total >100%

	1er cité	2ème cité	3ème cité	TOTAL
manque de transports en commun / dépendance à la voiture / manque de transports doux	19%	5%	2%	26%
problèmes de gestion des déchets (coût, distance pour déposer ses déchets, pav insuffisamment vidés, sales...)	12%	6%	1%	19%
disparition des services, des commerces, désertification du centre ville...	7%	6%	1%	14%
manque de services médicaux, de médecins spécialisés	8%	3%	1%	12%
mauvaise politique ; mauvaise gestion administrative ; découpage de la CC non pertinent ; petites communes non prises en compte	6%	2%	1%	9%
manque de dynamisme économique / manque d'industries, d'emplois	6%	2%	0%	8%
manque d'activités, d'animations / manque d'activités culturelles / cité dortoir	3%	3%	1%	7%
manque d'entretien de la voirie / problèmes de déneigement	3%	3%	0%	6%
problèmes de communication (de, avec les élus...), manque d'infos, manque de concertation	3%	2%	1%	6%
enfance, jeunesse (manque de places petite enfance, distance lycée-collège, manque d'activités pour les jeunes...)	2%	3%	1%	6%
augmentation de la fiscalité, du coût de la vie, prix du foncier	4%	2%	0%	6%
incivilités / insécurité / insécurité routière	3%	2%	0%	5%
trop de pesticides sur les noyers / pollution	3%	1%	0%	4%
isolement	4%	0%	0%	4%
problèmes au niveau de l'eau (goût, prix...)	3%	1%	0%	4%
problèmes de réseaux (internet, téléphone)	2%	1%	0%	3%
problèmes de circulation dans la CC / vers Grenoble	2%	1%	0%	3%
manque de tout à l'égout	1%	1%	0%	2%
manque d'accueil / d'actions pour les personnes âgées	1%	1%	0%	2%
manque d'une politique environnementale	0%	1%	0%	1%
trop de noyers (agriculture pas assez diversifiée)	1%	0%	0%	1%
problème de stationnement	0%	1%	0%	1%
manque de soutien aux populations précaires	1%	0%	0%	1%



Perception de l'action publique et principales attentes

Thématiques qui obtiennent un niveau correct de satisfaction

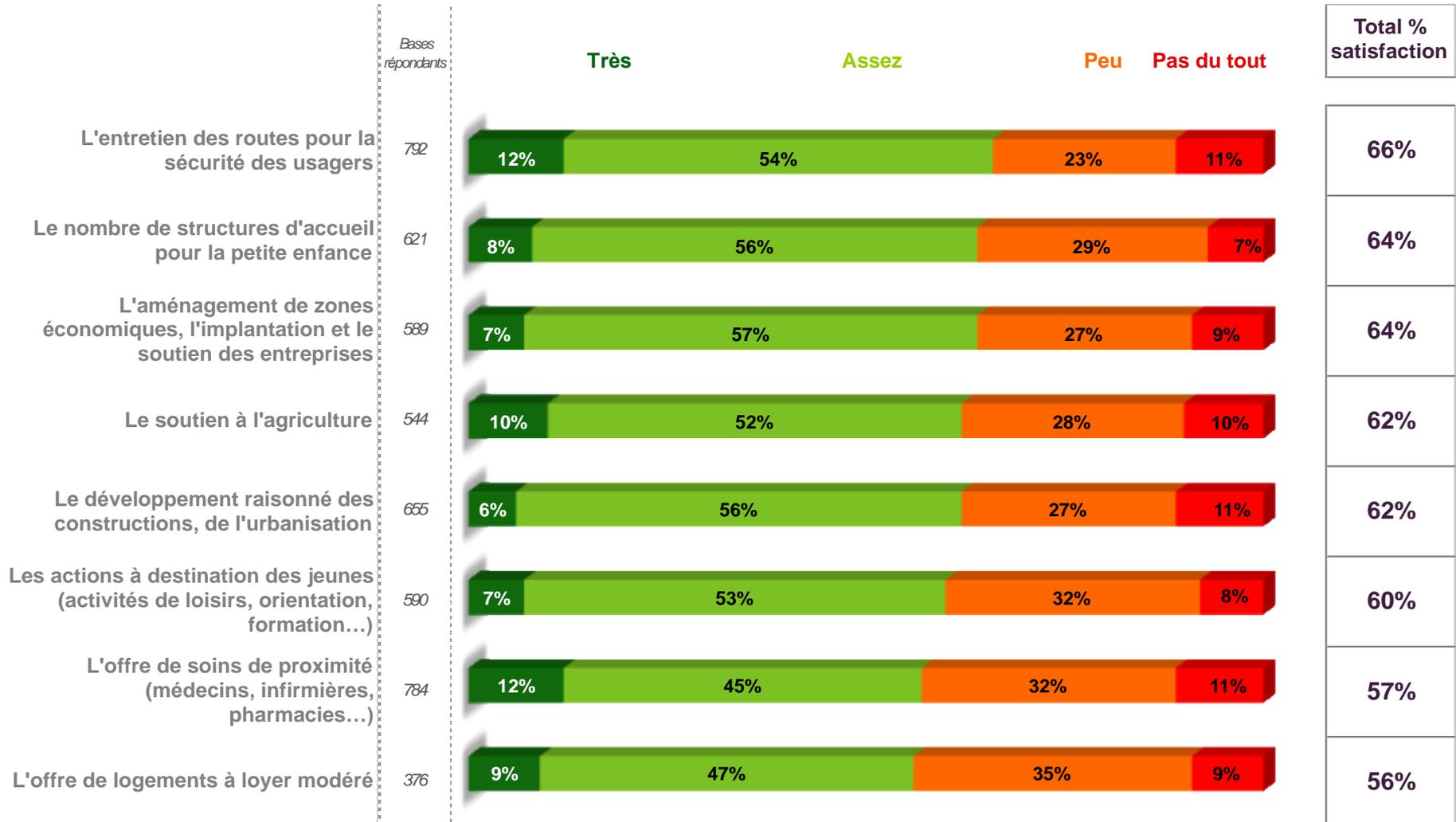
Parmi l'ensemble des actions suivantes, diriez-vous qu'elles sont aujourd'hui très satisfaisantes, assez, peu ou pas du tout satisfaisantes sur le territoire ?





Perception de l'action publique et principales attentes

Thématiques qui obtiennent un niveau moyen de satisfaction





Perception de l'action publique et principales attentes

Thématiques qui obtiennent un faible niveau de satisfaction





Perception de l'action publique et principales attentes

Attentes spontanées base : 535 répondants, 265 non-répondants) (Questions ouvertes, Plusieurs réponses possibles, total >100%) - Auriez-vous des attentes ou suggestions à soumettre pour améliorer votre vie au sein du territoire ?

	Effectifs	%
Collecte des déchets	150	28,0%
améliorer la gestion des déchets	128	23,9%
horaires déchèterie : un dimanche par mois ou plus tard le samedi	1	0,2%
mettre en place un camion / des points de collecte de déchets verts	2	0,4%
supprimer les moloks, revenir au porte-à-porte	12	2,2%
pav : problématique pour les personnes âgées	7	1,3%
Rapport à la Com' Com'	141	26,4%
meilleure communication de la CC, avoir plus d'infos sur les actions, plus de transparence / proximité des élus	60	11,2%
meilleure gestion de l'argent public	25	4,7%
concertation/écoute des habitants	23	4,3%
moins délaissier les petites communes, équité	20	3,7%
développer les partenariats entre CC	6	1,1%
baisser les impôts	4	0,7%
que l'on revienne à l'ancien système de communauté de communes	1	0,2%
meilleure entente entre les communes	1	0,2%
équité de traitement dans la population	1	0,2%
Santé, social, solidarité	134	25,0%
développer les services médicaux, notamment les médecins spécialistes	71	13,3%
développer les structures pour les personnes âgées	27	5,0%
action à destination des personnes âgées (aide à domicile...)	20	3,7%
développer l'accessibilité pour les PMR	10	1,9%
manque de services d'urgences le samedi et le dimanche (St Marcellin)	4	0,7%
développer des structures d'accueil pour PMR pour rencontrer des gens	1	0,2%
développer les services sociaux	1	0,2%



Perception de l'action publique et principales attentes

	Effectifs	%
Déplacements / routes	107	20,0%
développer les transports doux, les pistes cyclables	42	7,9%
Entretien des voiries	32	6,0%
Avoir un meilleur déneigement l'hiver	13	2,4%
Agir contre l'insécurité routière /vitesse	12	2,2%
problème de stationnement St Marcellin	4	0,7%
aménager des trottoirs plus larges	1	0,2%
refaire les passages piétons devant le lycée de St Marcellin	1	0,2%
routes inadaptées aux camions	1	0,2%
trop de convois exceptionnels (St Nazaire en royans)	1	0,2%
Transports en commun	100	18,7%
Améliorer la desserte en transports en commun	98	18,3%
déplacements à la demande pour les personnes âgées	2	0,4%
Autres thématiques environnementales	63	11,8%
moins de pesticides pour l'agriculture	21	3,9%
développer le tout à l'égout	14	2,6%
communiquer avec les habitants au niveau écologie	7	1,3%
développer l'écologie, le développement durable	6	1,1%
baisser le prix de la gestion de l'eau	5	0,9%
développer les énergies renouvelables	2	0,4%
améliorer le goût de l'eau	2	0,4%
payer les poubelles au poids comme dans le passé	1	0,2%
regrette l'abandon de la carte pour les poubelles	1	0,2%
récupération des eaux de pluies	1	0,2%
améliorer l'isolation pour faire des économies d'énergies	1	0,2%
refaire le réseau d'eau	1	0,2%
abandonner le projet de Center Park	1	0,2%



Perception de l'action publique et principales attentes

	Effectifs	%
Petite enfance, enfance, jeunesse	51	9,5%
développer les structures d'accueil pour la petite enfance	23	4,3%
développer les actions pour les jeunes	19	3,6%
développer les places en centre de loisirs pour les enfants	3	0,6%
ouvrir une crèche la nuit	2	0,4%
meilleure scolarité (moins d'enfants par classe..)	2	0,4%
écoles en mauvais état	1	0,2%
plus de sorties scolaires	1	0,2%
Economie, emploi	49	9,2%
développer l'emploi	14	2,6%
développer le tourisme	10	1,9%
développer le dynamisme économique	8	1,5%
développer l'agriculture / aider l'agriculture locale	8	1,5%
aider les créations/implantation d'entreprises	5	0,9%
plus de suivi pour les demandeurs d'emplois	3	0,6%
création d'un espace de co-working avec débit internet	1	0,2%
Loisirs (sport, culture), convivialité	43	8,0%
développer la culture, les activités culturelles	21	3,9%
développer les équipements sportifs	9	1,7%
développer la vie associatives / aider les associations	8	1,5%
Avoir plus de gymnases/salles multisports	2	0,4%
favoriser les échanges entre habitants, améliorer la convivialité	2	0,4%
faire un bassin extérieur à la piscine de Saint Marcellin	1	0,2%
Commerces, consommation	37	6,9%
Favoriser le commerce local	33	6,2%
réaménager et redynamiser le centre-ville de St Marcellin	4	0,7%



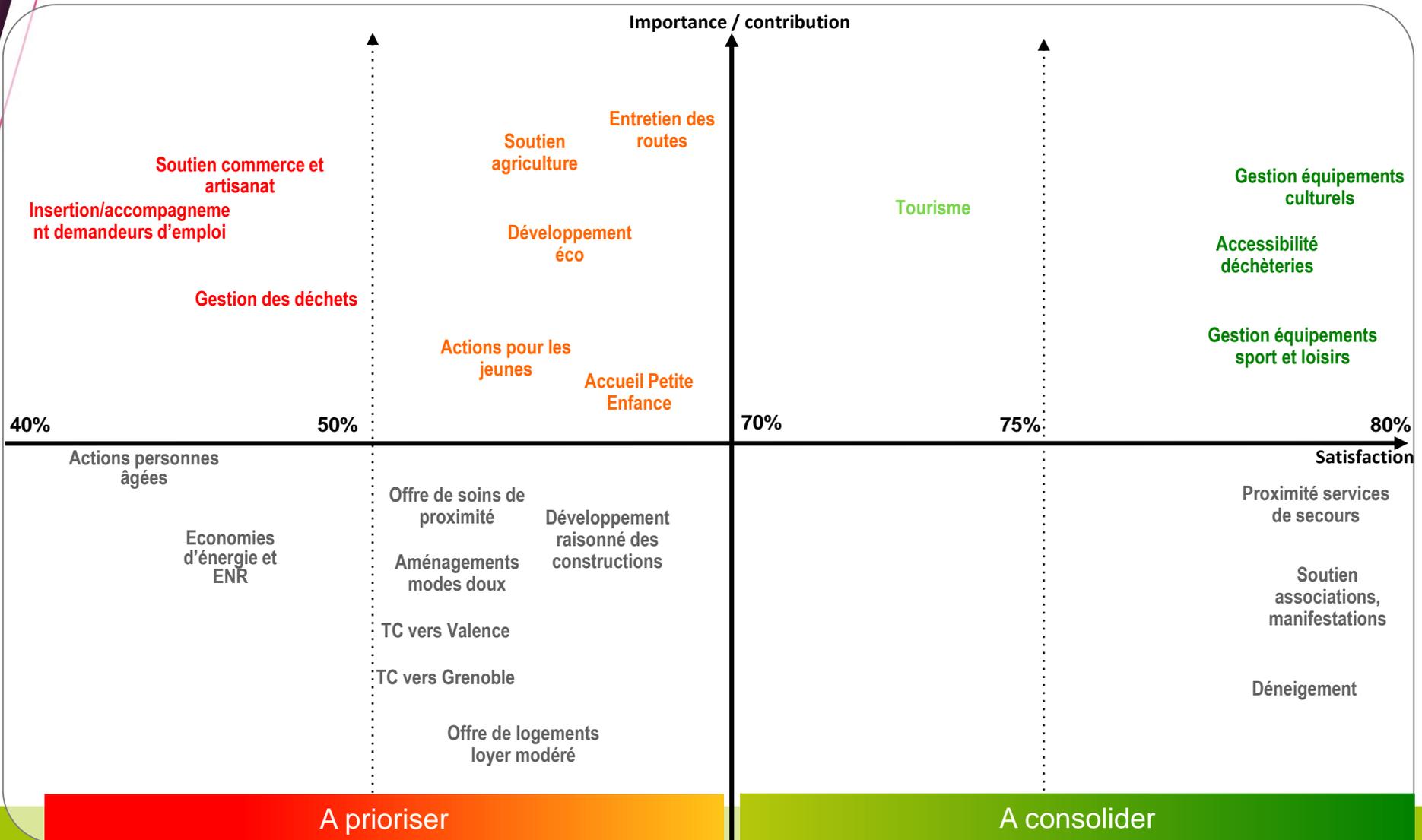
Perception de l'action publique et principales attentes

	Effectifs	%
Sécurité, secours	15	2,8%
améliorer la sécurité	6	1,1%
développer les casernes de pompier	5	0,9%
proximité des gendarmes	2	0,4%
plus de policiers à Saint Marcellin	2	0,4%
Logement, urbanisme	13	2,4%
développer les logements	3	0,6%
développer les HLM	3	0,6%
rester rural, ne pas trop urbaniser	3	0,6%
utiliser les anciennes usines désaffectées pour construire des locaux	2	0,4%
arrêter de contruire des centres commerciaux sur des terres agricoles	2	0,4%
Espaces publics	13	2,4%
améliorer l'éclairage	3	0,6%
améliorer la propreté	3	0,6%
développer les parcs et espaces verts	2	0,4%
plus d'aires de jeux	1	0,2%
fleurir les communes	1	0,2%
arrêter d'éteindre l'éclairage la nuit (augmente les cambriolages)	1	0,2%
mettre en valeurs les villages de la CC, retrouver une identité	1	0,2%
installer des lumières à detecteurs la nuit	1	0,2%
Internet, téléphonie	10	1,9%
améliorer les connexions internet	10	1,9%
Services publics	5	0,9%
améliorer l'accès aux services publics	4	0,7%
remettre la Poste	1	0,2%



Perception de l'action publique et principales attentes

Carte d'actions prioritaire : Hiérarchisation des critères selon les **taux de satisfaction** obtenus et **leur contribution** (importance statistiquement déterminée) dans la construction de la satisfaction globale. Cette matrice permet d'identifier les critères sur lesquels il faut agir en priorité pour augmenter la satisfaction globale.





Perception de l'action publique et principales attentes

Localisation idéale des équipements et services :

D'après vous, où devraient se situer les équipements et services suivants afin de répondre au mieux à vos besoins quotidiens tout en optimisant la dépense publique ?

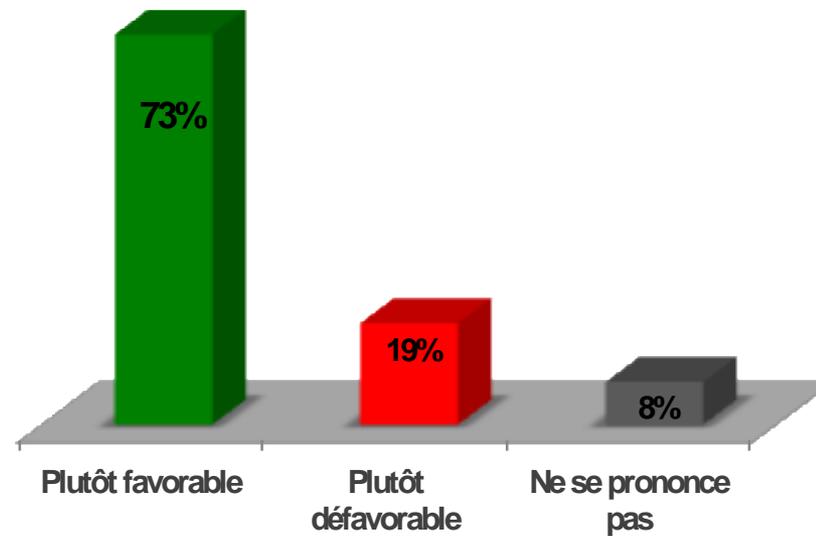
	Dans chaque commune	Dans un "bassin de proximité"	Au niveau de la CC	Basés répondants
Une école maternelle ou primaire	84%	15%	1%	787
Une salle polyvalente, salle des fêtes	78%	19%	3%	791
Des commerces de proximité	66%	33%	1%	785
Un médecin généraliste	58%	40%	2%	791
Une crèche	56%	42%	2%	772
Un club sportif	56%	40%	4%	771
Un bureau de Poste	55%	42%	3%	792
Un infirmier	53%	45%	2%	789
Une bibliothèque /médiathèque	48%	46%	6%	787
Un marché	43%	51%	6%	782
Un stade	38%	51%	11%	780
Un centre de loisirs, centre aéré	38%	56%	6%	788
Un pharmacien	38%	60%	2%	792
Un établissement d'accueil pour personnes âgées	25%	64%	11%	780
Un gymnase	25%	65%	10%	782
Un supermarché	8%	60%	32%	789
Une piscine	7%	58%	35%	788
Une salle de spectacle	9%	41%	50%	786



Perception de l'action publique et principales attentes

Perception sur les communes nouvelles (base : 800 répondants)

En France, depuis quelques années, plusieurs communes ont décidé de se regrouper (comme St Antoine l'Abbaye et Dionay). Etes-vous personnellement plutôt favorable ou plutôt défavorable à un regroupement de communes ?





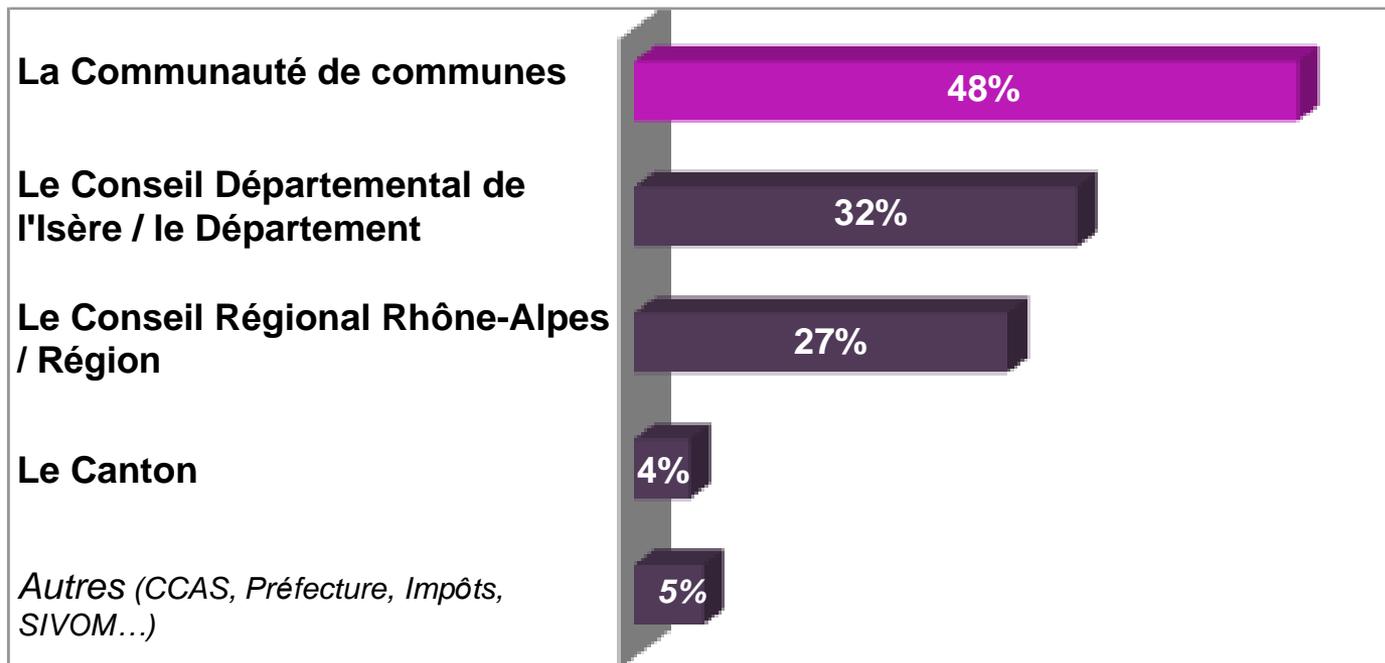
4-La perception de l'intercommunalité et de la communauté



La perception de l'intercommunalité et de la communauté

La perception générale de l'intercommunalité

Entre la commune et l'Etat, il existe différents échelons de collectivités territoriales / locales. Quelles sont les collectivités dont vous dépendez, que vous connaissez ? (Plusieurs réponses possibles, total >100%)

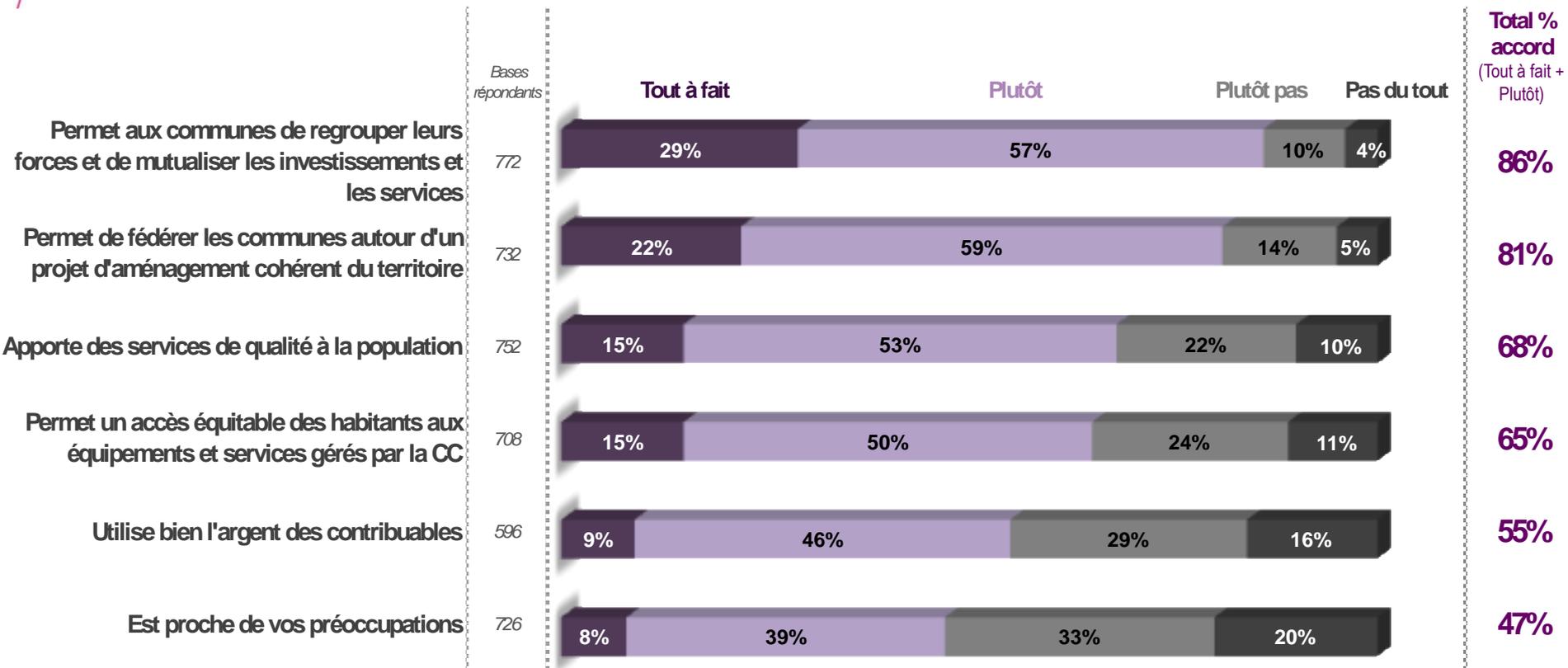




La perception de l'intercommunalité et de la communauté

La perception générale de l'intercommunalité

Pour chacune des opinions suivantes que l'on peut entendre sur les communautés de communes, pouvez-vous me dire si vous êtes tout à fait d'accord, plutôt d'accord, plutôt pas d'accord ou pas d'accord du tout ?

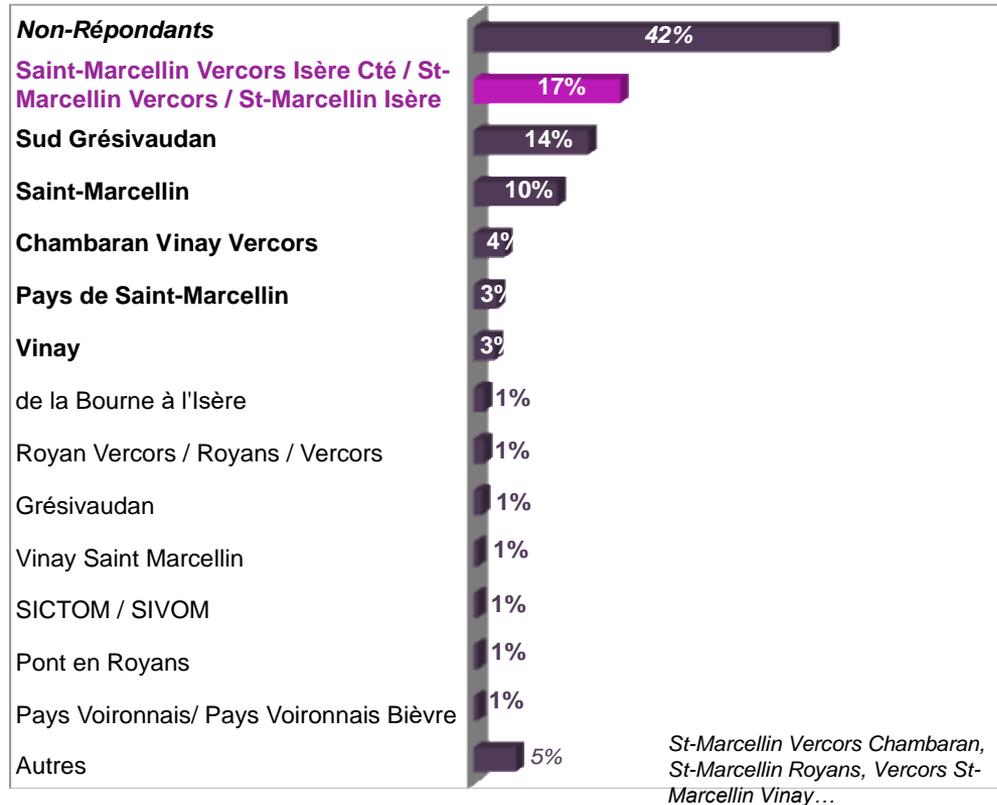




La perception de l'intercommunalité et de la communauté

La notoriété de la CC Saint Marcellin Vercors Isère

Quel nom porte votre communauté de communes ?



Pour ceux qui n'ont pas cité spontanément le nom de la CC la question suivante a été posée « Connaissez-vous la communauté de communes Saint Marcellin Vercors Isère? » : **66% ont répondu oui**

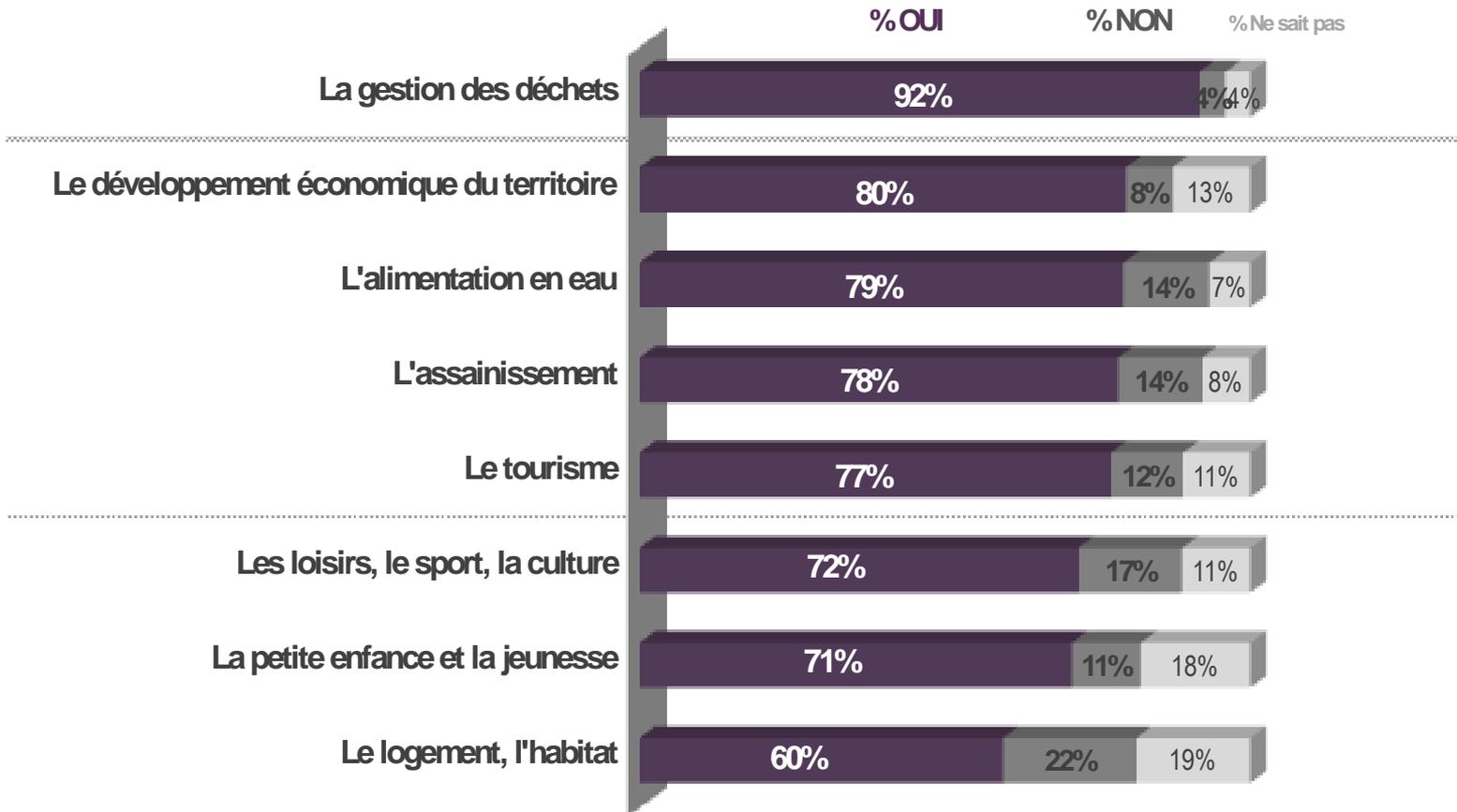
Total notoriété : spontanée 17% + assisté 66%



La perception de l'intercommunalité et de la communauté

Notoriété des compétences de la communauté de communes (base : 800 répondants)

Parmi les domaines que je vais vous citer, quels sont, selon vous, ceux pour lesquels la communauté de communes intervient ?

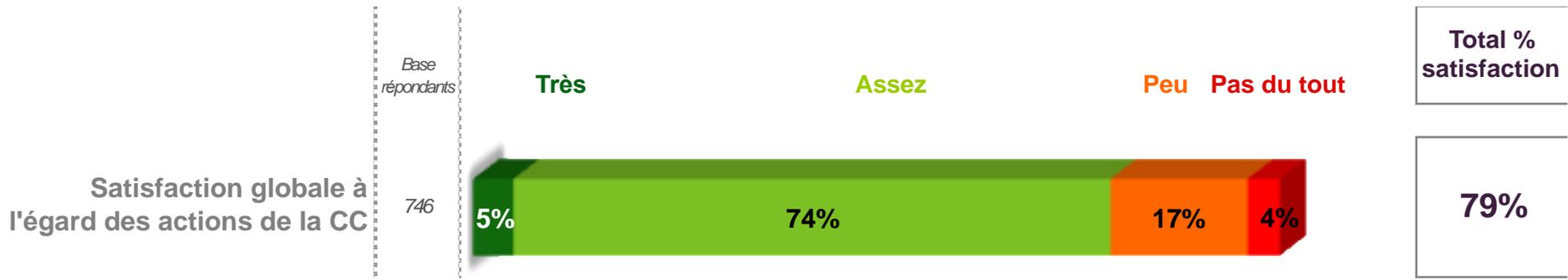




La perception de l'intercommunalité et de la communauté

Evaluation globale des actions de la communauté de communes :

Globalement, êtes-vous très, assez, peu ou pas du tout satisfait des actions de la communauté de communes sur le territoire?





*Quelques **données**
complémentaires sur le
territoire*



Territoire (EPCI)	Nombre d'emplois	Nombre d'actif occupés	Taux de couverture en emplois	% d'actifs travaillant à l'extérieur du territoire	Nombre d'emplois supplémentaires depuis 1975	Indice de création d'emploi (base 100 1975)	Evolution de la sphère productive (base 100 1975)	Evolution de la sphère présenteielle (base 100 1975)
Grenoble Alpes Métropole	220 900	186 120	1,19	13%	55 497	133,47	103,56	158,83
CC du Grésivaudan	35 860	45 710	0,78	54%	20 075	230,31	173,32	308,91
CA du Pays Voironnais	33 700	39 400	0,86	48%	11 399	151,03	98,20	168,72
CC Bièvre-Isère	14 580	22 430	0,65	53%	3 072	127,59	73,53	229,48
CC St Marcellin Vercors Isère	13 510	18 430	0,73	41%	2 084	118,20	74,40	195,10
CC Bièvre Est	5 199	9 532	0,55	71%	446	109,08	65,47	171,77



Territoire (EPCI)	Potentiel de consommation par habitant	Taux de couverture en emplois présentsiels
Grenoble Alpes Métropole	9 810,63 €	32,52
CC du Grésivaudan	11 490,56 €	20,09
CA du Pays Voironnais	10 087,62 €	23,36
CC Bièvre-Isère	8 216,36 €	16,58
CC St Marcellin Vercors Isère	7 944,14 €	18,50
CC Bièvre Est	8 837,21 €	10,83



**SAINT-MARCELLIN
VERCORS ISÈRE**
COMMUNAUTÉ